



PROJET PÉDAGOGIQUE

Diplôme d'État infirmier

2020 / 2021

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

PROJET PÉDAGOGIQUE

Diplôme d'État infirmier

2020 / 2021

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS
C.H. LE VINATIER
95, Boulevard Pinel
BP 300 39
69678 BRON CEDEX
☎ : 04.37.91.50.29

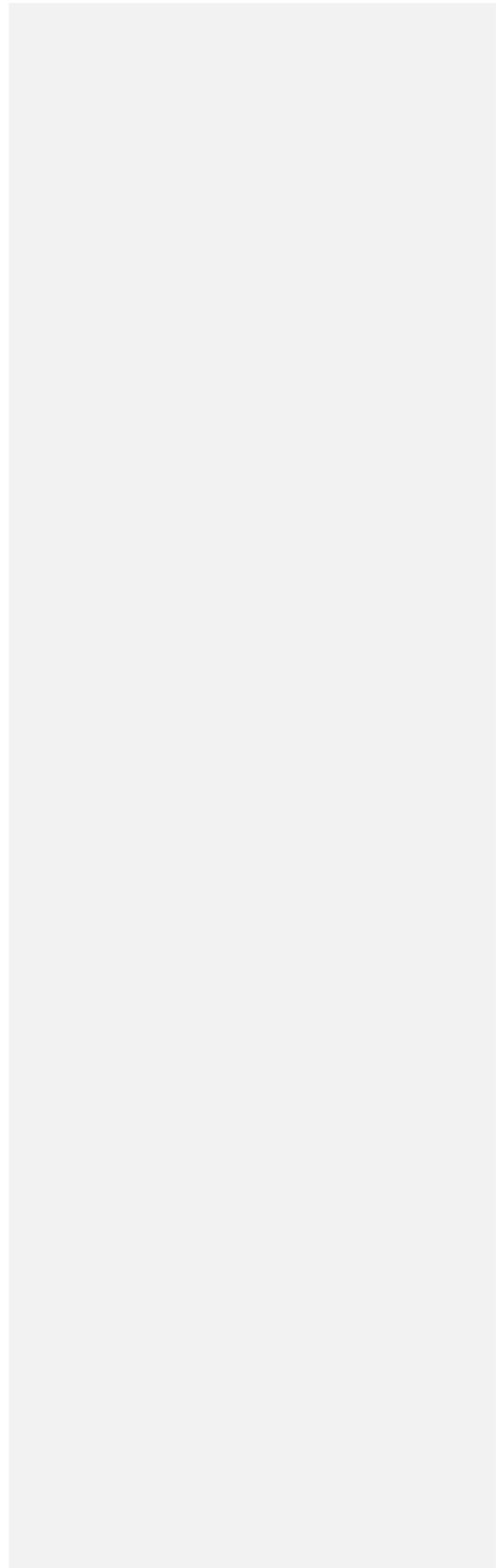
SOMMAIRE

CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION.....	1
HISTORIQUE DES INSTITUTS DE FORMATION DU VINATIER	1
PLACE DE L'INSTITUT DANS LE SCHEMA REGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	2
DEMARCHE QUALITE ET EVALUATION INTERNE DE L'INSTITUT A TRAVERS DES INDICATEURS TYPES	6
L'EQUIPE PERMANENTE	10
LES INTERVENANTS EXTERIEURS.....	12
PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI LE VINATIER	14
AVANT-PROPOS	14
1. LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION.....	15
1.1. <i>Affirmer ses compétences techniques, organisationnelles et relationnelles..</i>	15
1.2. <i>Développer le sens de la responsabilité professionnelle</i>	16
1.3. <i>Développer une posture professionnelle.....</i>	17
1.4. <i>Développer la démarche et la réflexion éthique de l'étudiant</i>	17
1.5. <i>Développer la compétence culturelle</i>	18
1.6. <i>S'engager professionnellement.....</i>	20
1.7. <i>Développer la prévention primaire.....</i>	20
2. LA CONCEPTION GENERALE DE LA FORMATION ET LES CHOIX PEDAGOGIQUES EN LIEN AVEC LE METIER : VALEURS, FINALITES VISEES AVEC LE PROFIL ATTENDU ET LES COMPETENCES POUR EXERCER LE METIER	23
2.1. <i>Les principes pédagogiques</i>	23
2.2. <i>Les valeurs</i>	24
2.3. <i>Les finalités de la formation.....</i>	24
2.4. <i>Le profil attendu</i>	25
3. LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET DE PROFESSIONNALISATION.....	26
3.1. <i>Les spécificités du référentiel de formation</i>	26
3.2. <i>Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 1^e année. Promotion 2019 – 2022</i>	29
3.2.1. Introduction.....	Erreur ! Signet non défini.
3.2.3. Axes pédagogiques	Erreur ! Signet non défini.
3.3. <i>Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 2^e année - Promotion 2018-2021.....</i>	35
3.4. <i>Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 3^e année. Promotion 2017-2020.....</i>	39
4 L'INDIVIDUALISATION DES PARCOURS.....	44
4.2. <i>Le suivi individuel</i>	44
4.3. <i>Les bilans individuels.....</i>	44
4.4. <i>L'élaboration de parcours de stage individualisés.....</i>	45
4.5. <i>Le suivi des étudiants en difficulté sur le plan de l'apprentissage.....</i>	46
4.6. <i>Le suivi des étudiants en difficultés socioéconomiques</i>	46
4.7. <i>Le suivi des étudiants au parcours spécifique.....</i>	46
4.8. <i>Les rencontres des référents d'année avec la directrice</i>	47
4.9. <i>Les rencontres informelles entre les étudiants et les référents d'année</i>	47
5 LA PLANIFICATION DE L'ALTERNANCE INTEGRATIVE	48
5.2. <i>Le développement d'une réflexion professionnelle prenant en compte le vécu des patients</i>	48
5.3. <i>Le développement d'une démarche réflexive à travers les cas cliniques.....</i>	48

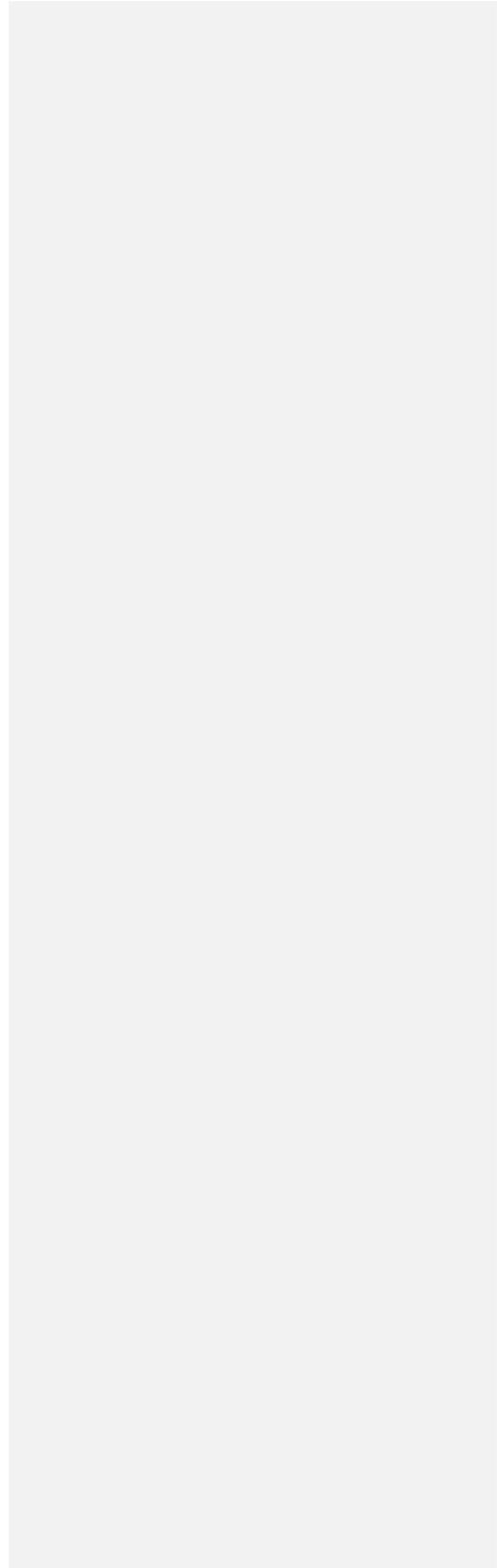
5.4	<i>Les temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles » et « vécu de stage »</i>	49
5.5	<i>La place des professionnels dans les enseignements</i>	50
5.6	<i>Le lien avec les terrains de stage</i>	50
6	LES STAGES	51
6.2	<i>Stages</i>	51
6.3	<i>Stages à l'étranger</i>	51
7	LES MODALITES D'ENCADREMENT ET DE TUTORAT NEGOCIEES AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES D'ACCUEIL	53
7.2	<i>Finalités</i>	53
7.3	<i>Les principes généraux</i>	53
7.4	<i>Les objectifs de stage</i>	55
7.5	<i>Les responsables de l'encadrement</i>	56
7.6	<i>Responsabilités des terrains de stage</i>	57
7.7	<i>Évaluation des compétences en stage</i>	57
8	LES PRESTATIONS OFFERTES A LA VIE ETUDIANTE	59
9	LES INDICATEURS D'ÉVALUATION DU PROJET	61
9.2	<i>Evaluation de la formation</i>	61
9.3	<i>Evaluation du projet</i>	61
TABLE DES ANNEXES		60

**Tout petit d'homme peut, à sa mesure, devenir un prince
pour peu que notre regard l'y autorise.**

Gardou, C. (1991). *Handicaps, handicapés, le regard interrogé*. Toulouse : Erés.
(p. 253 et 254)



CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION



CADRE GÉNÉRAL DE LA FORMATION

Historique des Instituts de formation du Vinatier

Depuis le 2 janvier 2018, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) est dirigé par Madame Nicole DAUVERGNE, Directeur des soins, coordonnatrice des Instituts.

Pour pouvoir piloter et manager avec efficacité l'IFSI, la directrice est secondée par deux cadres supérieurs de santé, adjointes, l'une en qualité de coordonnatrice des stages et responsable des relations internationales et le deuxième en qualité de coordonnateur pédagogique.

L'IFSI est situé dans le parc du Centre Hospitalier Le Vinatier. Les étudiants et le personnel bénéficient à ce titre d'un environnement d'exception.

La particularité de cet institut est d'être « adossé » à un Centre Hospitalier de santé spécialisé en psychiatrie.

Cette particularité donne une coloration tout à fait particulière à cet institut, avec une forte imprégnation des sciences humaines.

L'histoire de l'IFSI est ancienne. Cet IFSI est l'héritier d'une histoire qui commence en **1902** par l'organisation d'un cursus d'enseignement pour les professionnels travaillant au Vinatier et l'ouverture d'une école en 1972. En 1992, cette école, spécialisée en psychiatrie, met en place la réforme des études d'infirmiers diplômés d'état.

A ce jour l'IFSI a un agrément pour accueillir 135 étudiants par promotion, dont 30 étudiants infirmiers militaires. Depuis septembre 2009, il a mis en place pour la promotion 2009-2012, la réforme des études d'infirmières en lien avec l'arrêté du 31 juillet 2009.

Place de l'Institut dans le schéma régional des formations sanitaires et sociales

Afin de répondre à l'évolution qualitative de l'appareil de formation, définie dans la stratégie régionale, en matière de formations sanitaires et sociales l'IFSI le Vinatier a :

- **Assuré un suivi très particulier des étudiants en difficulté**

Ce suivi permet d'accompagner et de soutenir les étudiants en difficulté tout au long de leur scolarité lorsqu'ils possèdent les capacités requises pour être Infirmier.

- Pour les étudiants en difficulté financière, des dossiers d'aide d'urgence sont proposés, dès lors que l'étudiant entre dans le cadre des dispositions autorisant une demande de fonds d'aide d'urgence. Dans les autres cas, un accompagnement particulier permet d'étudier avec lui les possibilités de financement pour lui permettre de poursuivre ses études (bourse d'allocation, etc...).

- **Optimisé la qualification des formateurs et la qualité du dispositif de formation**, ce qui contribue à former de jeunes diplômés aptes à assumer les responsabilités et les missions de l'infirmier.

Les relations Inter-IFSI

L'ensemble des directeurs des IFSI de la Loire et du Rhône ont travaillé ensemble sur l'accompagnement clinique des étudiants en stage par les formateurs d'IFSI. Cette réflexion a abouti à l'élaboration d'un document qui a permis la mise en œuvre de cet accompagnement. A ce jour le relais est pris par un formateur référent de cet accompagnement, au sein de chaque IFSI lyonnais, ce qui contribue à l'harmonisation des pratiques.

Les IFSI publics de Rhône Alpes (plus un établissement privé) sont regroupés dans le cadre d'un GCS qui regroupe aussi la Région et les Universités de LYON, GRENOBLE et SAINT-ETIENNE. L'agrandissement de la région, qui inclut dorénavant l'Auvergne, va modifier cette composition.

Les IFSI de Lyon travaillent depuis plusieurs années, dans un souci de mutualisation, sur la gestion des stages (avec des rencontres périodiques des coordonnatrices), sur l'accompagnement clinique (chaque formateur d'IFSI étant responsable d'un périmètre de stages et assurant l'accompagnement clinique à l'ensemble des étudiants présents quel que soit son IFSI d'origine) et sur la mise en place de l'organisation des épreuves écrites de la sélection.

Les relations inter-IFSI et terrains de stage

Concernant la répartition des stages, afin de permettre à tous les étudiants, quel que soit leur IFSI, de bénéficier d'un large panel de stages, l'ensemble des IFSI de LYON a mené, et mène par l'intermédiaire des coordonnateurs de stages, un travail très important de mise à plat des lieux de stage mais aussi de prospection pour bénéficier de nouveaux stages. L'ensemble des stages est ensuite réparti, par discipline, entre les IFSI, au prorata du nombre d'étudiants.

Les IFSI de Lyon, se sont organisés en 2 profils. Chaque profil comprend par année environ 450 étudiants. Le premier concerne les 2 écoles des HCL et l'IFSI de la Croix-Rouge. Le second, l'IFSI ESSSE, celui de St Joseph-St Luc, de Rockefeller et l'IFSI du Vinatier. Cette organisation permet de répartir au mieux les étudiants sur les terrains de stage car les 2 pools fonctionnent en alternance.

De la même façon, les IFSI se sont répartis l'ensemble des terrains de stage sous forme de périmètres, dans le but de favoriser le parcours professionnalisant des étudiants (par exemple, un périmètre peut comprendre un service de consultation, le bloc opératoire, la Salle de Surveillance Post Interventionnelle (SSPI), et un service de chirurgie et l'étudiant est amené à passer dans ces différentes structures). Chaque périmètre de stage a, pour chaque pool, un référent. Cette organisation permet un partenariat de qualité avec les terrains. Le responsable d'un périmètre communique avec les terrains concernés sur les dispositifs de formation. Il peut ainsi développer une connaissance approfondie des terrains et il assure l'accompagnement clinique des étudiants sur ces stages, quel que soit l'IFSI d'origine de l'étudiant. Le tuteur de stage est invité à y participer. Le conseiller pédagogique de l'étudiant est informé du contenu de cette action de formation, ce qui favorise le suivi pédagogique.

Commenté [DM1]: Ce n'est pas vraiment le cas.

Ce projet est réévalué périodiquement et fait l'objet d'une actualisation des périmètres tous les ans, liée notamment aux restructurations.

Les liens particuliers IFSI le Vinatier et terrains de stage

L'IFSI le Vinatier organise 3 commissions de stage par an, qui réunissent les partenaires de terrain. Ces temps de réunion permettent un échange autour du dispositif de formation, une présentation des nouvelles modalités de celle-ci, des outils mis à disposition des terrains de stage concernant l'accompagnement et l'évaluation des étudiants. Il permet aussi aux professionnels présents d'échanger autour des problématiques communes liées à l'encadrement des étudiants.

Chaque année, un forum de l'emploi est organisé (sous la direction de la coordonnatrice des stages) pour les étudiants de 3^e année, futurs diplômés.

Ce forum organisé à l'IFSI du Vinatier est ouvert aux employeurs. Il associe les étudiants d'autres IFSI également.

Les liens avec le Centre Hospitalier Le Vinatier

Une collaboration étroite existe entre l'IFSI et les services des soins. Les formateurs, plus spécialement chargés de la psychiatrie et les cadres de terrain, se rencontrent régulièrement, pour favoriser l'encadrement des étudiants sur le terrain.

Les liens avec la Région

L'IFSI est financé par la Région AURA.

La directrice de l'IFSI participe à toutes les réunions organisées par la Région auxquelles elle est conviée. La directrice contribue, avec la direction des services financiers et la direction des ressources humaines, à l'élaboration du dossier de demande de subvention. Au cours de ces rencontres, les relations témoignent de rigueur, d'efficacité et de convivialité.

Les étudiants bénéficient aussi des prestations proposées par la Région : bourses d'études, bourses régionales à la mobilité internationale, cartes Pass'Région (pour les étudiants de moins de 26 ans)... Le Fond d'aide d'urgence peut être proposé pour permettre à des étudiants, en grande difficulté financière, de poursuivre leur scolarité.

L'arrêté du 17 avril 2018, modifiant l'arrêté du 21 avril 2007, relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux a institué une nouvelle gouvernance : Deux représentants de la Région sont membres de droit de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut.

Les liens avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS)

Le directeur de l'ARS ou son représentant est membre de droit et président de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut. Le Conseiller Pédagogique, ou le Conseiller Technique, est aussi membre de droit de cette instance.

En lien avec les IFSI, la Région, l'ARS et les Universités.

La directrice participe au Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) inter IFSI Rhône-Alpes. Dans le cadre de la convention avec les universités signée le 20 juillet 2010, un travail de collaboration avec l'université est mis en place. Ces groupes de réflexion, appelés commissions pédagogiques, sont animés par le Professeur Guérin. Les formateurs des IFSI

utilisent la plateforme CLAROLINE, qui permet aux étudiants d'accéder à un environnement numérique de travail, en lien avec l'Université Lyon1.

Un important travail est en cours sur l'élaboration du contenu de certaines unités contributives. Celles-ci ont été déterminées en lien avec les 3 universités. Un médecin de l'université Lyon1 pilote chacun de ces groupes avec un directeur d'IFSI. Un formateur de chaque IFSI participe à ces groupes de travail. Les unités contributives prises en charge sont : les processus inflammatoires et infectieux, les processus traumatiques, les défaillances organiques et processus dégénératifs, les processus tumoraux, l'infectiologie-Hygiène et les processus psycho-pathologiques.

Mme Nicole DAUVERGNE anime le groupe de travail concernant les défaillances organiques et processus dégénératifs (2.7), ainsi que l'UE concernant les processus psychopathologiques (2.6).

Le président de l'université Lyon 1 (ou son représentant), ainsi qu'un enseignant de statut universitaire sont membres de droit de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut. L'enseignant universitaire est aussi membre de droit de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, ainsi que de la section compétente pour le traitement des situations disciplinaires.

Démarche qualité et évaluation interne de l'institut à travers des indicateurs types

La démarche qualité s'appuie sur :

L'organisation du fonctionnement de l'institut de formation, dirigé par une directrice. Elle est assistée de deux cadres supérieurs de santé, adjoints à la directrice.

Le projet d'école est élaboré par la directrice de l'IFSI et bâti à partir de la définition de l'horizon stratégique dans lequel l'école est amenée à se développer. Il détermine les axes de la formation et permet d'anticiper et de se préparer aux différentes évolutions. Depuis septembre 2018, chacune des promotions accueille des étudiants de l'École du Personnel Paramédical des Armées.

Le projet pédagogique, élaboré par l'équipe pédagogique et la directrice, détermine notamment la conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les finalités visées, le profil et les compétences attendues pour exercer la fonction d'infirmier(ère), au regard des orientations du projet d'école.

Le projet pédagogique, ainsi que les projets de chaque promotion sont présentés lors de l'Instance Compétente dans les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI). Cette présentation permet de voir la cohérence, les liens et la progression des enseignements et des attentes sur les 3 années. Le projet de formation de chaque année est élaboré par l'équipe de formateurs correspondante.

La formation répond aux besoins actuels des terrains mais prend également en compte et anticipe les évolutions.

Afin de maintenir cette adéquation avec les besoins des terrains, un partenariat très étroit existe entre l'IFSI et les terrains de stage. Les formateurs ont à cœur d'actualiser sans cesse leurs connaissances, afin d'offrir des prestations de qualité. Les professionnels des terrains (IDE, psychologues, ...) sont également sollicités, pour intervenir auprès des étudiants, dans le cadre de leurs expertises.

Le suivi personnalisé des étudiants favorisant une individualisation de la formation à travers la prise en compte du projet de formation de l'étudiant. Il permet le développement de l'identité professionnelle du futur soignant et une meilleure connaissance de soi. Il favorise ainsi la prise de fonction.

L'histoire et l'implantation de l'IFSI Le Vinatier dans un hôpital spécialisé en santé mentale apportent une prise en compte particulière des sciences humaines, et un accent privilégié est porté au suivi pédagogique des étudiants. La qualité de ce suivi est systématiquement pointée par les étudiants, lors des bilans de fin de formation.

Les étudiants en difficulté sont soutenus par un suivi spécifique et par un contrat de progression, qui détermine les objectifs à atteindre et les ressources disponibles pour progresser. Ce contrat est signé entre l'étudiant, le conseiller pédagogique et la directrice. En début de formation les étudiants ayant un parcours particulier bénéficient aussi d'un contrat de formation.

La professionnalisation des formateurs permanents

Les formateurs de l'IFSI sont tous des cadres de santé, titulaires, pour la plupart de diplômes universitaires, dans des champs variés : sciences de l'éducation, éthique, philosophie, gestion, santé publique, ... et d'une solide expérience dans le domaine du management et de la formation. Tous ont été cadres de santé en intra ou en extra hospitalier. Plusieurs ont des expériences à l'étranger. Les formateurs ont tous une expertise particulière dans les champs de compétences en lien avec l'exercice infirmier.

La professionnalisation des formateurs est investie au service de la qualité de la formation des étudiants. Elle est accompagnée par un plan de formation.

Depuis 2016, plusieurs cadres de santé formateurs ont obtenu leur Master 2 (dans le cadre du partenariat IFSI et ISPEF). En juillet 2019, 2 cadres de santé formatrices ont validé ce master 2. Les thèmes de leur mémoire ont été : « Quand les racines donnent des ailes. Pourquoi les Etudiants en Soins Infirmiers choisissent-ils le stage à l'étranger ? » et « L'accompagnement de proximité pour prendre soins des Etudiants en Soins Infirmiers ». Dans le cadre du partenariat avec l'université LYON 1, au regard de leurs compétences, tous les formateurs de l'IFSI ont été habilités par l'université, de même que l'ensemble des intervenants extérieurs, intervenant dans le cadre des unités contributives et pratiques, pour lesquels l'habilitation avait été demandée.

DIX formateurs, dont 2 référentes pédagogiques, ont suivi la formation avec le CESU SAMU 69, pour pouvoir former les étudiants infirmiers aux gestes et soins d'urgence :

- En 2019, 9 formateurs ont bénéficié d'une journée de formation de réactualisation des connaissances et renouvellement de l'habilitation du formateur, en étroite collaboration avec le CESU, le CRRA (Centre de Réception et de Régulation des Appels) et le Service d'Accueil des Urgences du GHN de l'hôpital de la Croix Rousse.
- 1 formateur a réalisé la formation initiale ainsi que la formation de formateur. Ce dernier est habilité pour l'année scolaire 2020/2021 après la réalisation de deux sessions de tutorat.
- Depuis l'année 2017, un médecin référent réalise l'enseignement SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle).

Ces formations s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de la convention de partenariat entre l'IFSI et le CESU 69 qui garantit le contenu et la qualité de l'enseignement pratiqué, spécifique aux gestes et soins d'urgence.

Depuis Décembre 2013, 6 formatrices ont été formées à la RESC (Résonance Energétique par Stimulation Cutanée), technique issue de la médecine traditionnelle chinoise ; il s'agit d'une pratique de prise en charge non médicamenteuse, non invasive et non intrusive, de la douleur et du stress. La RESC entre dans les projets de relation d'aide auprès des patients, quelles que soient leurs pathologies. Il est proposé aux étudiants, des séances visant à apaiser les phénomènes anxieux et douloureux et ainsi favoriser la poursuite de leur cursus de formation. Ce projet inclut également les personnels de l'IFSI. Deux formatrices, ayant obtenu le diplôme d'écho-energeticienne, ont été validées par l'Institut de Formation de la RESC pour pouvoir dispenser également la formation de niveau 1 auprès des étudiants de troisième année souhaitant s'inscrire dans cette dynamique et peut-être poursuivre cette pratique de la RESC lorsqu'ils seront diplômés. Cette autorisation a fait l'objet d'une convention signée avec l'IFSI.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est autorité de gestion du FSE. A ce titre, elle a lancé un appel à projets avec soutien financier auprès des porteurs des territoires d'Auvergne et Rhône-Alpes pour développer l'offre et la qualité des formations sanitaires et sociales ; projet auquel nous avons répondu afin de :

- Améliorer la qualité de vie et le bien-être des étudiants pendant leur formation
- Développer et pérenniser la formation du niveau 1 de la RESC auprès de nos étudiants en 3ème année. A ce titre 3 nouveaux formateurs seront formés à la RESC.
- Permettre une meilleure accessibilité au marché du travail de nos nouveaux diplômés
- Concourir à la qualité des soins et intégrer les prises en charge non médicamenteuses, dans notre référentiel de formation et notre projet pédagogique

La qualité des intervenants extérieurs

Afin de répondre davantage aux besoins des étudiants infirmiers en formation, l'IFSI a le souci de faire intervenir des professionnels de l'ensemble des disciplines. Ainsi, de nombreux professionnels interviennent auprès des étudiants, en fonction de leurs expertises, apportant un éclairage du contexte dans lequel le futur infirmier aura à exercer et une meilleure compréhension de la posture attendue.

La qualité des jurys de certification

Dans le cadre des évaluations, deux Unités d'Enseignement (4.2.S5 : Analyse d'une Situation Relationnelle et 5.6.S6 : Travail de Fin d'Etudes) prévoit dans leurs modalités une soutenance orale (faisant suite à un travail écrit). L'IFSI fait appel à des professionnels infirmiers ayant des compétences spécifiques dans le domaine des soins relationnels et/ou dans le champ des thèmes choisis par les étudiants.

Une participation active du directeur et des formateurs aux différents groupes de travail s'intéressant aux problématiques en lien avec la formation et le métier de d'infirmier.

La directrice de l'IFSI, ainsi qu'un cadre de santé formateur, participent aux rencontres organisées par le CEFIEC, qui apportent des éléments de réflexion permettant de se positionner et de prendre des décisions éclairées. Ces temps de rencontre permettent aussi de se situer sans cesse dans une démarche prospective.

La participation de la directrice aux journées de l'AFDS (Association Française des Directeurs de Soins), permet d'apporter un autre éclairage aux problématiques des services de soins et des établissements de santé et facilite le partenariat IFSI-Terrain, par une meilleure compréhension des enjeux.

Des temps d'échange et de communication structurés permettent la mise en œuvre stratégique du projet de formation.

Des indicateurs de qualité

- **Les résultats de la certification mettent en évidence la qualité de la formation :**
Un excellent taux de réussite au Diplôme d'Etat.
- **L'employabilité :** les institutions nous font régulièrement remonter que les nouveaux professionnels issus de l'IFSI le Vinatier sont très appréciés et recherchés.
- **Le nombre de dossiers d'inscription et de demandes de mutation.**
- **Le retour des étudiants** et leur satisfaction, en ce qui concerne leur évolution. Les étudiants insistent particulièrement sur la posture développée. Ils mesurent le chemin parcouru et se sentent prêts à affronter leurs futures responsabilités. Les témoignages des anciens étudiants mettent en évidence leur capacité à prendre en charge un groupe de patients, à la sortie de l'IFSI.
- **Le retour des professionnels**, qui pointent aussi la qualité de la formation.

Le dynamisme de l'IFSI qui se traduit dans les projets mis en place :

La simulation en santé et le projet RESC.

Au niveau des stages, la possibilité pour les étudiants d'effectuer des stages à l'international, Erasmus ou hors Erasmus ; le programme Erasmus avec des mobilités étudiantes et formateurs, la 4^{ème} session des Erasmus Days en 2020 et la 2^{ème} International Week en 2021.

Une subvention financière conséquente est attribuée chaque année.

La Municipalité de Bron, ainsi que les comités de jumelage de la Ville, constituent un soutien et une réelle ressource dans le projet Erasmus.

Ces différentes mobilités participent au développement de la compétence culturelle, compétence qu'il nous semble capital de développer chez les étudiants infirmiers, pour garantir la qualité de la prise en charge, quelles que soient les valeurs ou les croyances auxquelles adhèrent les patients.

L'équipe permanente

**Directrice des soins, Directrice de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers
Directrice des soins, Coordinatrice générale des Instituts de Formation (IFSI, IFCSTL) :**
Mme Nicole DAUVERGNE.

Cadre Supérieur de Santé :

Coordonnatrice des stages, Responsable des relations internationales :
Mme Marie-Chantal DURIER

Cadre de Santé :

Coordonnateur pédagogique : **Mr Pierre CÔTE**

Cadres de santé formateurs : équipe permanente

1 ^{re} ANNÉE	2 ^e ANNÉE	3 ^e ANNÉE
Nathalie FORT	Carine MARCELLIN	Dominique ANDRIEU
Christine OLLIVIER	Béatrice PEREL	Sophie DIRY
Jessica ALLIEL	Valérie BOURGIN	Nacera BENCHALAL
Anne AZEVEDO	Magali CHAFFRINGEON	Pierre-Yves FOURNIER
Sonia BENKHELIFA	Paul CORREDOURA	Ghislaine XAVIER – COLOMB
Geneviève GUILLEM	Magali MANDIN-THOMAS	
Nathalie NADAL	Didier REYNES	
Joëlle REGNIER		
Nathalie RIVOLLET		

Secrétariat pédagogique : Mme Corinne CARRIER
Mme Emmanuelle FOUGERON
Mme Nathalie GOYON
Mme Marielle PLATHEY

Centre de documentation : M Henri GRIFFAULT

Technicienne Multimédia : Mme Alizé DALLY

Entretien des locaux : Mme Farah PAYET/ Mme Alice DEBYSER

Les intervenants extérieurs

Des intervenants participent à l'enseignement. Pour les cours magistraux, Ils appartiennent essentiellement, soit au domaine de la santé (paramédicaux, médecins, chirurgiens, pharmaciens, ...) soit à d'autres domaines, tels que les sciences sociales et humaines, le droit, l'éthique.

Au travers de la convention tripartite signée entre le GCS inter-IFSI Rhône-Alpes, l'université et la Région, un partenariat université et IFSI, est mis en place.

Les étudiants sont inscrits à l'université et peuvent, dans le cadre de ce partenariat, bénéficier de l'environnement numérique de travail CLAROLINE (logiciel pour les étudiants de l'université LYON 1) et des activités sportives.

Les intervenants dans les UE contributives sont habilités par l'université LYON 1 qui délivre le grade Licence aux étudiants infirmiers diplômés. De nombreux professionnels de terrain, interviennent également dans le cadre de travaux dirigés et de travaux pratiques.

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI LE VINATIER

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'IFSI LE VINATIER

Avant-propos

Le projet pédagogique concerne l'année 2019/2020. Il s'enracine dans l'histoire de l'IFSI et s'inscrit dans la réalité et les perspectives du système de santé actuel. Il prend en compte la réforme LMD, qui crée un partenariat avec l'université.

Le projet pédagogique s'appuie sur le référentiel de formation règlementé par **l'arrêté du 31/07/09 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié par l'arrêté du 02/08/ 11, par l'arrêté du 26/07/13, par celui du 26 /09/14, du 18/05/17, du 17/04/ 18, ainsi que celui du 13/12/2018 . Il s'appuie sur l'arrêté du 12/06/18, relatif au service sanitaire et sur l'arrêté du 21/04/07, relatif aux conditions de fonctionnements des instituts de formation paramédicaux, modifié notamment par l'arrêté du 17 /04/2018.**

Le Diplôme d'Etat d'Infirmier s'obtient par l'obtention de 180 ECTS correspondant à l'acquisition des dix compétences du référentiel :

120 ECTS pour les unités d'enseignement dont les unités d'intégration.

60 ECTS pour la formation clinique en stage.

La validation de chaque semestre s'obtient par l'acquisition de 30 crédits européens.

Chaque compétence s'obtient de façon cumulée :

1° Par la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence ;

2° Par l'acquisition de l'ensemble des éléments de la compétence évalués lors des stages ;

3° Par la validation des actes, activités et techniques de soins évalués soit en stage soit en institut de formation

Dans chaque semestre une unité d'intégration concourt à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences. Sont ainsi mobilisés et combinés les ressources, savoirs et savoir-faire, acquis dans les UE du semestre en cours puis progressivement, des semestres précédents. Pour répondre au sens de la réforme, le programme de chaque semestre est élaboré en amont à partir du contenu de l'unité d'intégration, qui achève le semestre.

Le partenariat avec l'université Lyon1 est mis en place et se traduit par des rencontres régulières entre l'Université et les IFSI. La démarche pédagogique est sous tendue par des principes d'ouverture et de recherche pédagogique. Elle est porteuse des valeurs et des conceptions auxquelles adhère l'ensemble de l'équipe.

1. Les orientations de la formation

Elles répondent aux principes stratégiques définis dans le projet d'école.

Elles s'articulent autour de 7 grands axes qui contribuent à ce qu'au terme de la formation, l'étudiant ait acquis les compétences professionnelles liées à l'exercice de la profession infirmière, dans toute sa complexité et sa diversité. Il aura développé le sens des responsabilités, un jugement clinique, et une démarche éthique, lui permettant d'avoir une posture infirmière adaptée, qu'il saura réinterroger au cours de sa vie professionnelle.

1.1. Affirmer ses compétences techniques, organisationnelles et relationnelles

Maitriser les techniques de soins et notamment les incontournables telles que définies dans le portfolio. Un projet spécifique est élaboré en ce qui concerne, notamment, le calcul de dose, la transfusion sanguine et les soins d'urgence. Pour le calcul de dose, un enseignement transversal est envisagé de façon progressive sur les trois années de formation. Comme pour la transfusion sanguine, cet enseignement est couplé à un suivi pédagogique. Ce dernier vise à aider, au plus près, les étudiants en difficulté. (Cf. projet de formation des trois années).

Pour les gestes d'urgence conformément à l'arrêté du 3 Mars 2006 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence, l'IFSI travaille en étroite collaboration avec le CESU de Lyon.

Dix formateurs AFGSU dont 2 référents pédagogiques du projet sont représentés au sein de l'équipe. Ils dispensent leur séquence pédagogique sous la responsabilité du médecin directeur du CESU.

Le projet pédagogique est conforme à l'annexe I « dossier d'agrément CESU » de l'arrêté du 24 avril 2012, relatif à la Commission nationale des formations aux soins d'urgence en situation sanitaire normale et exceptionnelle et au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU)

La validation de l'UE 4-3-S2 « soins d'urgences » est basée sur la présence obligatoire de 21 heures (correspondant au séminaire AFGSU et aux cours sur l'accouchement inopiné et les SSE) et sur l'évaluation pratique de l'acquisition des gestes et des comportements de l'étudiant. Il participe à l'obtention du Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS) par équivalence dans l'éventualité où un étudiant souhaite suspendre sa scolarité à condition d'avoir obtenu les 48 ECTS lui permettant de passer en 2^{ème} année et validé les stages des semestres 1 et 2, ainsi que les UE théoriques suivantes : 2.10.S1 (« Infectiologie-Hygiène »), 4.1.S1 (« Soins de confort et de bien-être »), 5.1.S1 (« Accompagnement de

la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens ») et 4.3.S2 (« Soins d'urgence »- AFGSU), conformément à la législation.

Une remobilisation de connaissances théoriques et pratiques est prévue au cours des semestres 4 et 6 permettant à chaque étudiant d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence en fin de scolarité.

Répondre aux besoins de santé :

- assurer une prise en charge globale de l'individu ou du groupe, en le rendant acteur de sa prise en charge et en intégrant les différentes dimensions du soin,
- conduire à partir de la situation d'une personne ou d'un groupe, des démarches cliniques intégrant la capacité à élaborer un diagnostic pertinent dans la situation rencontrée,
- évaluer les données d'une situation de soins, reconnaître les changements et anticiper l'évolution à moyen et long terme,
- identifier les mécanismes entrant en jeu dans la communication afin d'établir une relation adaptée avec la ou les personnes soignées. Prendre en compte son propre mode de relation et son influence sur le demandeur de soins, son entourage ou un groupe de personnes, prendre conscience des réactions affectives et les gérer,
- mettre en place une relation humaine basée sur la philosophie de la bientraitance et de l'humanité.
- travailler en équipe et en collaboration avec les différents partenaires du soin,
- avoir une représentation holistique des grands problèmes de santé contemporains et faire référence à des connaissances en Santé Publique.

1.2. Développer le sens de la responsabilité professionnelle

- assumer des responsabilités et prendre des décisions compte tenu de ses compétences, des situations et des moyens mis à sa disposition, dans le respect du cadre déontologique et éthique des soins infirmiers,
- appliquer et respecter la législation en vigueur pour les soins de santé,
- se situer dans l'établissement employeur et la structure de soins par la connaissance de son fonctionnement et des textes juridiques qui les régissent,
- exercer une fonction d'encadrement auprès des étudiants en formation, des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture,
- réactualiser en permanence ses connaissances professionnelles.

1.3. Développer une posture professionnelle

Par le développement du **raisonnement clinique et du jugement clinique de haut niveau**. Ceci est réalisé par une stratégie progressive d'apprentissage, mise en place, tout au long des 3 années de formation, avec une part importante donnée à la métacognition. Au cours de l'exercice professionnel, la qualité du jugement évoluera, avec les connaissances nouvelles en sciences médicales et humaines.

Pour Thérèse PSIUCK qui a contribué au niveau ministériel à l'élaboration du référentiel de juillet 2009 et qui est experte dans le domaine du raisonnement et de la démarche clinique : « Le raisonnement clinique est une méthode d'identification des problèmes réels, potentiels et hypothétiques du patient. Cette méthode conjugue une méthode rationnelle de raisonnement (inducto-hypothético-déductive) et une méthode irrationnelle basée sur les caractéristiques de la relation d'aide ».

Le développement du jugement clinique, aide l'étudiant à devenir plus autonome, dans une prise en compte personnalisée des soins.

Cette posture s'appuie également sur :

- La formation à la **dimension relationnelle du soin**, qui permet à l'étudiant de devenir un professionnel engagé, responsable et compétent dans le processus de communication qu'il entretiendra avec une ou plusieurs personnes, dans une situation de soins.

L'enseignement permet à l'étudiant :

- d'identifier la demande d'une personne soignée et de proposer les réponses soignantes qui semblent les mieux adaptées,
- de réfléchir sur ses propres attitudes relationnelles mises en œuvre dans une situation d'entretien.

- Le développement des valeurs professionnelles et de la **réflexion éthique**.

1.4. Développer la démarche et la réflexion éthique de l'étudiant

Un enseignement de l'éthique a lieu au cours des 3 années de formation. Il a pour objectif d'initier les étudiants à l'éthique, afin qu'ils puissent participer à la réflexion éthique dans le contexte de la pluridisciplinarité.

De plus, cet enseignement donne la possibilité aux étudiants de se questionner sur leur posture soignante, leur approche de la personne soignée, en tant qu'Autre, sujet de soin, ainsi que sur le « prendre soin ».

Cet enseignement s'inscrit dans une démarche réflexive, qui incite les étudiants à mobiliser leurs connaissances d'ordre juridique, déontologique, moral, philosophique, religieux, culturel. Il permet aux étudiants de se questionner sur leur responsabilité dans les situations de soins auxquelles ils sont confrontés en lien avec la vie, la souffrance et la mort.

L'enseignement de l'éthique s'organise en petits groupes d'étudiants. Différents supports sont utilisés au fil des rencontres : cas cliniques, textes législatifs et philosophiques, extraits d'ouvrages, supports vidéo. En outre divers soignants viennent aussi partager leurs expériences.

L'appropriation d'une démarche éthique par les étudiants et son intégration dans leur pratique quotidienne nous apparaissent comme une des finalités essentielles des unités d'enseignement. Au regard de cette finalité, nous percevons chez les étudiants une réelle implication dans les travaux et l'élaboration d'une démarche de questionnement.

Trois formatrices impliquées dans cet enseignement sont titulaires d'un master en « Ethique de la santé ». Une des formatrices appartient à l'équipe de l'ERERRA (Espace de Réflexion Ethique Régional Rhône-Alpes) et fait partie du comité d'éthique du CH le Vinatier.

1.5. Développer la compétence culturelle

Les étudiants infirmiers, dans le cadre du « prendre soin » des personnes soignées, doivent intégrer la promotion et la protection des intérêts et de la dignité des personnes, en tenant compte de leur sexe, âge, compétence, sexualité, statut économique, façon de vivre, culture et croyances religieuses ou opinions politiques.

Il est important de reconnaître le patient en tant que partenaire de soin ainsi que la contribution qu'il peut apporter à ses soins.

La compétence culturelle se définit comme « une capacité de fournir des soins efficaces, en prenant en considération les croyances culturelles, les comportements et les besoins des personnes. La compétence culturelle est un processus et un résultat. »¹

¹ Traduction PAPADOPOULOS PTT Model. IENE 2

« Ce processus permet de développer et affiner sa capacité de prodiguer des soins efficaces, tout en prenant en compte de manière continue, les croyances culturelles, les comportements et le besoin de considération de chaque individu. »²

L'IFSI a intégré le projet PTT IENE 2 (Projet Papadopoulos, Taylor, Tilki, International Education of nurses in Europe) il y a plusieurs années. L'IFSI poursuit sa réflexion et sa formation sur la compétence culturelle, en collaboration avec nos partenaires du projet.

Les étapes de l'acquisition de cette compétence culturelle, selon le modèle PTT, sont les suivantes :

- La conscience culturelle (conscience de soi-même, son identité, sa culture)
- La connaissance culturelle (anthropologie, psychologie, inégalités de la santé)
- La sensibilité culturelle (l'empathie, les outils de communication...)
- La compétence culturelle (compétence d'évaluation, de diagnostic...)

Cette compétence culturelle se développe tout au long de la formation.

Au cours de la première année de formation, l'étudiant prend conscience de l'importance de la culture dans le soin en travaillant sur sa propre culture, mais aussi sur celle de la personne soignée, lors de travaux dirigés. Au cours de la seconde année, les étudiants réalisent dans le cadre de l'UE « Législation, éthique, déontologie » une étude de situation clinique posant un questionnement éthique, ce travail intègre une approche culturelle de la situation.

Les stages à l'étranger participent à l'ouverture culturelle des étudiants. Le forum stages à l'étranger permet aux étudiants ayant vécu cette expérience de partager avec leurs collègues et l'équipe pédagogique leurs découvertes et enrichissements culturels.

² Ibid

1.6. S'engager professionnellement

- participer à des propositions en matière de Santé Publique en lien avec la politique sanitaire et sociale du pays et le contexte politico-économique international,
- mobiliser ses connaissances professionnelles pour offrir des soins infirmiers adaptés aux besoins de santé des personnes et des groupes qui tiennent compte de l'évolution des sciences et des techniques,
- intégrer la démarche éthique dans la pratique professionnelle,
- participer à l'évolution des soins infirmiers par l'initiation à la recherche infirmière,
- intégrer les connaissances scientifiques dans l'activité professionnelle et participer à leur diffusion auprès des infirmiers (ères).

1.7 Développer la prévention primaire

Dans le cadre de la formation des étudiants en santé, le décret du 12 juin 2018 rend obligatoire le service sanitaire dès la rentrée 2018. Il concerne les étudiants en soins infirmiers de L2.

Dans le cadre des enseignements de l'UE 1.2.S3, l'IFSI Le Vinatier a choisi d'intégrer la mise en œuvre du SSES (Service Sanitaire Etudiants en Santé)

Les objectifs de formation de ce service sanitaire sont :

- Initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque;
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé;
- Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées;
- Intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

Tous les étudiants infirmiers sont intégrés dans ce dispositif, pour cette année les étudiants des IFSI Lyonnais réaliseront une action de santé publique auprès d'un public défini, en priorité en établissement scolaire REP et REP+ (Réseau d'Education Prioritaire).

L'interfilière ne sera pas effective à Lyon cependant la collaboration entre les universités et les IFSI a permis de construire une organisation commune qui nous conduit à diminuer le stage du semestre 4 d'une semaine.

1.8 Développer les compétences numériques

En 2020 est créé un DU PIX compétences numériques de 100h sur 3 années pour les étudiants infirmiers.

Voici les objectifs pédagogiques de la formation :

12 compétences numériques du Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN-PIX). Ces compétences sont celles qui sont le plus en corrélation avec les besoins professionnels des infirmiers et aides-soignants.

Cela permettra aux étudiants d'acquérir des compétences numériques plus facilement transférables vers les usages présents dans leurs pratiques professionnelles (en cours et à venir).

La lecture croisée des 2 référentiels (métier-IFSI et CRCN-PIX) fait ressortir 12 compétences numériques pertinentes, référencées dans le tableau ci-dessous :

BLOC – 1 ^{ère} année du DU		BLOC – 2 ^{ème} année du DU		BLOC – 3 ^{ème} année du DU	
« CREATION DE CONTENU »		« INFORMATIONS ET DONNEES »		« COMMUNICATION ET COLLABORATION »	
PIX 3.1.	Développer des documents textuels	PIX 1.1.	Mener une recherche et une veille d'information	PIX 2.1.	Interagir
PIX 3.2.	Développer des documents multimédia	PIX 1.3.	Traiter des données	PIX 2.2.	Partager et publier
PIX 3.3.	Adapter les documents à leur finalité	PIX 1.2.	Gérer des données	PIX 2.3.	Collaborer
PIX 4.3.	Protéger la santé, le bien-être et l'environnement	PIX 4.1.	Sécuriser l'environnement numérique	PIX 4.2.	Protéger les données personnelles et la vie privée

L'enseignement se fait en e-learning

Validation du DU / Conditions d'obtention du diplôme :

A chaque fin d'année, l'étudiant obtiendra un score PIX pour le bloc de compétences suivies pendant l'année.

Le score PIX cumulé sera donc obtenu à partir de la somme des scores obtenus dans chacun des 3 blocs de compétences proposés et travaillés dans le DU.

Pour valider le DU, l'étudiant devra capitaliser un score PIX cumulé qui soit supérieur ou égale à 384 (correspondant au niveau de maîtrise « 4 » dans PIX).

1.9 Travaux Numériques

En 2020, des travaux ont été réalisés dans les salles afin de les moderniser. Installation d'une baie dans chaque salle, installation de 3 vidéoprojecteurs interactifs (PINEL, VEIL, RENOIR), mise en place du WIFI « CHV bureautique » pour l'équipe, et « internet wifi » pour les étudiants.

2. La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec le métier : valeurs, finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier

2.1. Les principes pédagogiques

Le référentiel de formation instaure une alternance intégrative entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler **trois paliers d'apprentissage** :

- « **comprendre** », l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations,
- « **agir** », l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action,
- « **transposer** » ses acquis dans des situations nouvelles.

Le référentiel de formation est organisé pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises. Les unités d'intégration mobilisent l'ensemble des savoirs autour des situations professionnelles. La progression dans l'acquisition des compétences est formalisée sur le portfolio.

Le parcours de formation tient compte de **la progression de chaque étudiant** dans sa manière d'acquérir les compétences. Ce parcours développe ainsi l'autonomie et la responsabilité de l'étudiant qui construit son cheminement vers la professionnalisation.

La posture réflexive

L'entraînement réflexif est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

Cette posture consiste non seulement à positionner des travaux cliniques ou pratiques dans la formation, mais surtout à revenir sur les acquis, les processus et les stratégies utilisées pour en dégager les principes transposables.

La posture pédagogique

Le formateur se centre sur des exercices faisant le lien entre l'observation et les hypothèses de diagnostic, entre les signes et les comportements, entre une histoire de vie et une situation

ponctuelle, entre l'état du patient et son traitement, etc. Il aide à l'acquisition d'une démarche comportant les problèmes de soins et les interventions en rapport et permet l'exercice d'un raisonnement inductif, analogique ou déductif.

2.2. Les valeurs

Elles reposent sur les concepts développés en sciences humaines.

L'étudiant doit progressivement intégrer une approche holistique de la personne prise en charge.

Les valeurs sur lesquelles s'appuie notre pédagogie sont :

- Le respect et le tact
- L'engagement et le sens des responsabilités
- L'autonomie
- L'éthique

La conception et l'organisation générale de la formation a pour but de favoriser le développement de ces valeurs chez l'étudiant, en lui permettant de les vivre.

A l'IFSI Le Vinatier, le regard porté sur l'étudiant se veut positif et vise à lui permettre de révéler tout son potentiel.

L'accompagnement pédagogique, permet à l'étudiant d'apprendre à mieux se connaître, à identifier les domaines sur lesquels il doit progresser, mais aussi les points forts sur lesquels il peut s'appuyer, développant ainsi par un regard lucide la confiance en soi et la capacité à être autonome. Pour ce faire, l'étudiant est suivi, pendant tout son cursus de formation par le même formateur.

Pour les étudiants en difficulté, un suivi particulier est mis en place : visite de stage supplémentaire, rencontres régulières et élaboration d'un contrat pédagogique.

Cependant, au regard des exigences de la profession, l'équipe pédagogique, sait se positionner et orienter un étudiant vers un autre projet professionnel, lorsque cela s'avère nécessaire.

2.3. Les finalités de la formation

La formation infirmière vise à développer chez chaque étudiant les aptitudes, les connaissances théoriques et pratiques indispensables à l'exercice de la fonction infirmière dans toute sa complexité et sa diversité. Elle vise également à préparer des infirmiers (ères) diplômés (ées) d'Etat ayant des compétences polyvalentes, capables d'adapter leur pratique à des conditions d'exercice très variées.

La formation doit aider les étudiants à développer une posture infirmière qui leur permette de contribuer à la recherche, à la formation et à l'évolution des pratiques professionnelles.

La 3^{ème} année permet à l'étudiant de développer de plus en plus une posture de professionnel compétent. Il prend la mesure de sa responsabilité professionnelle. Il formalisera son projet professionnel à partir d'une question centrale : « quel soignant je veux être ? ».

2.4. Le profil attendu

Les compétences

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de 10 compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier : pour chaque compétence, ou pour 2 compétences à la fois, une unité d'intégration permet de mobiliser les savoirs et les savoir-faire en situation.

La mise en œuvre du projet pédagogique et l'accompagnement du parcours des étudiants visent à permettre le développement des dix compétences telles qu'elles sont définies dans l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

- 1.** Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- 2.** Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- 3.** Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4.** Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- 5.** Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- 6.** Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- 7.** Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- 8.** Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- 9.** Organiser et coordonner des interventions soignantes
- 10.** Informer et former des professionnels et des personnes en formation

Les compétences 1 et 2 sont travaillées dès la première année lors des cas cliniques qui permettent une analyse des situations de soins, la mise en œuvre du raisonnement clinique et lors de la prise en charge progressive d'un groupe de 2 à 10 patients dans les stages.

La compétence 3 : l'organisation des enseignements autour de la compétence 3, intègre la compétence culturelle, notamment en adaptant les soins aux ressources et déficiences de la personne prise en charge, en prenant en compte les croyances culturelles, les comportements et les besoins.

La compétence 4 est développée de façon transversale durant les 36 mois de formation à travers les aspects techniques du soin et la spécificité des prises en charge.

La compétence 5 est particulièrement approfondie en 2^{ème} année à travers la mise en œuvre d'un projet de Santé Publique par les étudiants en lien avec des partenaires de terrain (collèges, écoles, médecine du travail...), la démarche éducative auprès des patients diabétiques, des patients sous AVK, l'approche de la maladie chronique...

La compétence 6 est développée grâce aux différents travaux dirigés sur la communication, la situation d'entretien, l'analyse d'une situation relationnelle, les travaux dirigés portant sur la prise en compte de la famille. Il s'agit notamment d'identifier les besoins spécifiques de relation et de communication de la personne, dans différentes situations de soins, en lien avec la compétence culturelle, et d'établir une communication adaptée aux personnes soignées et à l'équipe.

La compétence 7 est travaillée à partir d'une réflexion continue sur les critères « qualité de tout soin » et le « développement de capacités d'évaluation » chez les étudiants, leur permettant de réajuster leur pratique en stage.

La compétence 8 : réalisation d'un travail de fin d'étude en 3^{ème} année. Ce travail s'appuie sur la méthodologie de la recherche en sciences humaines et permet aux étudiants d'approfondir une question centrale pour en dégager une réflexion professionnelle.

La compétence 9 : prise en charge d'un secteur de patients, stage préprofessionnel, stage en cabinet infirmier, intervention sur les réseaux de soins.

La compétence 10 : collaboration avec les aides-soignants au niveau des différents terrains de stage, TD encadrement en 2^{ème} année.

3. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation

3.1. Les spécificités du référentiel de formation

L'approfondissement du raisonnement clinique

Avec comme objectifs de développer une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée et une capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins.

Les moyens pédagogiques sont centrés sur une approche inductive, insistent sur le recueil de données cliniques et utilisent des études de cas clinique « en cascade » afin de développer le raisonnement clinique infirmier.

L'enseignement est centré sur les **incontournables** pour former « des infirmières *cliniciennes généralistes* »

- travail autour de situations professionnelles clés,
- choisies dans un contexte de pathologies prévalentes.

L'introduction de l'informatique

Accès à la plateforme CLAROLINE de l'université Lyon 1.

L'introduction de la recherche documentaire

La formation comprend :

- l'initiation aux logiciels documentaires et aux méthodes de recherche documentaire
- une application sur une recherche concernant les plans de Santé Publique actuellement en vigueur et en lien avec les enseignements de la 1^{re} année.
- privilégie les groupes de 20 étudiants environ
- la formatrice est la documentaliste de l'IFSI

L'introduction de l'anglais

Les étudiants sont répartis en groupe de niveaux. Les objectifs sont de communiquer en Anglais dans le domaine de la santé et des soins et d'étudier et utiliser des articles professionnels anglais.

Pour ce faire, nous avons fait le choix que cet enseignement soit dispensé par deux professeurs d'anglais, ainsi que par deux formateurs de l'IFSI, plutôt que d'avoir recours à l'utilisation d'un logiciel.

La simulation en santé, telle que prévue par l'arrêté du 26 septembre 2014, modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 a été mise en place. Deux formateurs de l'IFSI ont participé au groupe de travail animé par le CEFIEC Rhône Alpes 2. Au niveau de l'IFSI, un formateur a suivi une formation sur la simulation en santé en 2015, et deux autres en 2016. En 2015, la formation d'équipe a porté également sur ce thème. Des scénarii ont été élaborés début 2015 et des aménagements des 2 salles de pratique en salles de simulation se sont terminés avant la rentrée de septembre 2016. Les enseignements ont débuté au début de l'année 2017. En

2018, un cadre de santé formateur a réalisé son travail de recherche autour de la simulation en santé. En 2020 le groupe de formateurs référents est de 4 formateurs. Il s'agit de Carine Marcellin, Nathalie Nadal, Paul Corredoura, Pierre-Yves Fournier. Il est prévu que l'un de ces formateurs soit formé au CENSIM de Chambéry.

Développement du e-learning et de la pédagogie inversée.

Cette nouvelle forme de pédagogie entraîne une nouvelle évolution des pratiques pédagogiques. Ceci a été facilité par la formation à la pédagogie inversée faite en 2016 et celle à l'utilisation de la plateforme numérique de l'université Lyon 1 (CLAROLINE), dont ont bénéficié tous les formateurs de l'IFSI en 2016. Une organisation a été mise en place et une documentaliste et 2 formateurs sont nommés référents et ont travaillé en lien étroit avec l'ingénieur pour définir, nos besoins et y répondre. Ils ont formé tous leurs collègues de l'IFSI, sur l'utilisation du logiciel CLAROLINE, de l'université Lyon1, les modalités de gestion et de mise à disposition pour les étudiants des cours, la création de forums... La mise en place du e-learning nécessite de repenser les pratiques pédagogiques et d'assurer un accompagnement des étudiants et des formateurs.

Le choix a été fait d'introduire de manière progressive le e-learning dans l'ingénierie de formation, de manière à permettre tant aux étudiants qu'aux formateurs de s'approprier ces nouveaux dispositifs de formation. Le bilan inter IFSI de l'utilisation de ces UE met en évidence la nécessité d'un temps formateur important pour accompagner les étudiants (synthèse, forum, ...).

À l'IFSI Le Vinatier, à l'intérieur même d'une UE, afin de proposer à chaque étudiant des modalités d'apprentissage pédagogique qui lui correspondent, certains contenus des UE sont proposés en e-learning, et d'autres en présentiel (chaque étudiant ayant des besoins et attentes spécifiques). Le e-learning n'a de sens que dans la mesure où il est associé à un accompagnement pédagogique. En effet, il est nécessaire d'intégrer très régulièrement des temps de synthèses et des temps de travaux en groupe autour de cas cliniques qui vont permettre aux étudiants de remobiliser les apports du e-learning et de leur donner sens pour la compréhension d'une situation clinique. Pour introduire ces nouvelles technologies, ont été ciblées :

- En 1^{re} année, les UE 2.1.S1 (Biologie fondamentale), 2.2.S1 (Cycles de la vie et grandes fonctions), 2.4 S1 (processus traumatiques), 2.10 S1 (infectiologie et hygiène), ainsi que la 2.11.S1 et 1.3.S1 (Législation, éthique et déontologie). Puis la 2.6.S2 (processus psychopathologiques en partie) et la 1.2.S2 (Santé publique et économie de la santé).

- En 2^e année : les UE 2.5 S3 (Processus inflammatoires et infectieux), 2.11 S3 (pharmacologie), UE 1.3 S4 (Législation éthique et déontologie) et UE 2.7 S4 (processus dégénératifs)
- En 3^e année : 2.6.S5 (processus psychopathologiques, en partie), 2.9 S5 (processus tumoraux) et 2.11.S5 (Pharmacologie)

L'introduction de la RESC (cf. Annexe VI : Projet : « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »)

3.2. Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 1^e année. Promotion 2020 – 2023

Dans le contexte de la convention signée entre le Service de Santé des Armées (SSA) et notre IFSI, cette promotion renouvelle l'accueil de 29 étudiants militaires. Pour ce faire l'EPPA et l'IFSI le Vinatier travaillent en étroite collaboration.

La formation favorise un enrichissement mutuel et permet de développer les valeurs communes aux infirmiers civils et militaires : solidarité, honnêteté, rigueur, respect et engagement dans un souci de complémentarité des deux dispositifs et en toute cohérence. Pour cela, le choix a été fait de répartir les 29 étudiants militaires sur l'ensemble des petits groupes de la promotion. Les légionnaires sont, eux, affectés dans le même groupe au regard de leur logique de corps.

Le changement de profil de promotion lié aux modifications d'accès à la formation nécessite une autre manière d'aborder l'entrée dans la formation. Nous serons particulièrement vigilants au travail sur les représentations du soin, de la santé, de la maladie ainsi qu'à l'acquisition d'un vocabulaire professionnel permettant à l'étudiant d'évoluer vers l'appropriation d'une culture professionnelle.

Notre projet pédagogique s'appuie sur le modèle humaniste décliné par plusieurs auteurs (Jean Watson, Walter Hesbeen ...) :

« Il implique l'ouverture à l'existence de multiples réalités et en plus de l'appropriation des connaissances, l'interprétation de l'expérience vécue par tous les acteurs impliqués dans le soin de même que l'observation des phénomènes d'intérêt pour la profession.

Ce modèle s'appuie sur des valeurs de respect, de dignité humaine, de

reconnaissance de la liberté de la personne, de confiance en son potentiel d'intégrité et de rigueur. »

Le modèle humaniste des soins infirmiers UDEM

3.2.2 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 1^e année

La première année de formation a pour but de permettre aux étudiants d'acquérir des bases théoriques et cliniques solides. Il s'agit de les amener à s'inscrire dans une démarche de questionnement et de réflexivité propice à la construction des savoirs. Ils seront ainsi à même de s'adapter aux différents contextes de soins dans une posture de soignants responsables.

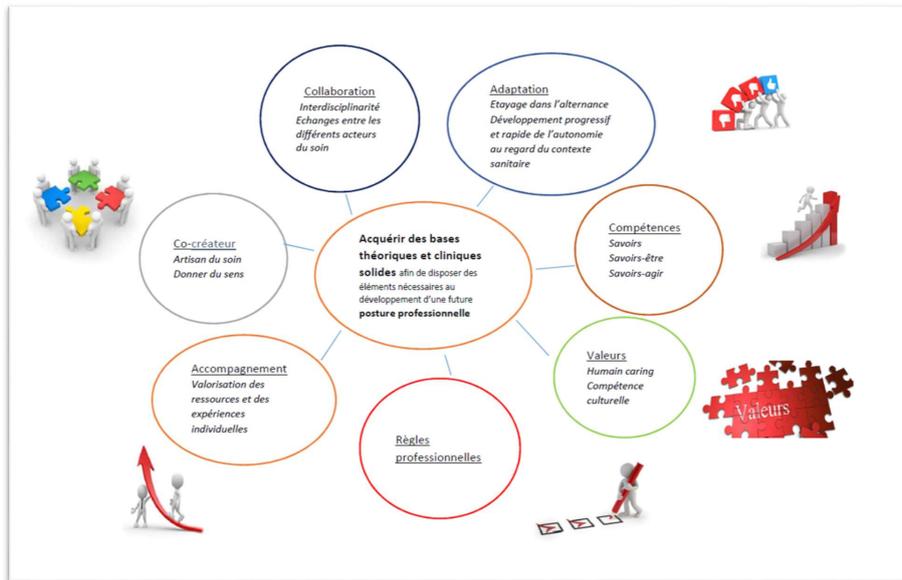
L'accompagnement pédagogique a pour but d'aider l'étudiant à identifier les ressources sur lesquelles il peut s'appuyer pour apprendre et investir son processus de formation.

Celui-ci est conçu comme un étayage favorisant la progression de l'étudiant et son autonomisation. Une attention particulière est portée aux étudiants ayant un parcours spécifique afin de valoriser leurs acquis antérieurs en cohérence avec le projet pédagogique (réflexion sur le changement de posture, apport sur les méthodes de travail).

Il s'agit aussi de favoriser une dynamique de groupe propice à la solidarité et au développement des savoirs dans la logique du socioconstructivisme.

Le travail en petits groupes d'étudiants et en mixité de statut civil et militaire, sera important afin de promouvoir l'interactivité, la qualité des échanges et la relation de confiance entre étudiants et formateurs.

L'alternance intégrative favorise la continuité de l'apprentissage par un travail de lien avec les professionnels des structures de soins. Elle s'appuie notamment sur l'explicitation et l'analyse des situations de soins rencontrées par les étudiants en stage.



Objectifs de première année

En lien avec les compétences 1 et 3, il s'agit d'amener l'étudiant à :

- Appréhender la personne soignée dans sa dimension biopsychosociale.
- Intégrer la démarche de raisonnement clinique afin de personnaliser le projet de soin et d'apporter une réponse adaptée aux besoins de santé de la personne.
- Développer ses capacités à accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

En lien avec les valeurs soignantes, le questionnement, la réflexion :

- Connaître et respecter les règles déontologiques
- Être attentif à ses propres émotions et ses propres attitudes dans les situations rencontrées et tendre à les clarifier en les exprimant.
- Identifier les valeurs de la profession afin de leur donner du sens dans le parcours de formation
- Prendre conscience de sa propre culture et de son impact sur la relation à l'autre dans le soin.
- Confirmer son projet professionnel

En lien avec le développement d'une dynamique collective :

- Repérer l'organisation d'une équipe : identifier les différents partenaires et comprendre le fonctionnement d'une structure et d'une équipe de soins.
- Développer des capacités d'adaptation aux différentes situations de travail rencontrées dans une équipe de soin.
- Etre capable de s'impliquer dans l'activité quotidienne de cette dernière.
- Identifier les grandes missions de santé publique à travers l'activité des structures de soin.

En lien avec l'acquisition des bases théoriques et cliniques :

- Savoir utiliser la plateforme Claroline connect, Claroline exam, Cisco webex
- Intégrer le e-learning et investir la formation en distanciel (50% d'enseignement sur le semestre 1) comme une ressource pédagogique
- Acquérir les connaissances théoriques spécifiques aux unités d'enseignement étudiées et les mettre en lien avec les situations cliniques rencontrées en stage
- Mettre en œuvre avec rigueur et discernement les prescriptions
- Intégrer les règles d'hygiène pour participer à la prévention des infections liées aux soins
- Contribuer à la lutte contre le développement de la pandémie par la mise en œuvre des précautions standard et des gestes barrière.

3.2.3 Axes pédagogiques

❖ A l'IFSI

L'utilisation des ressources numériques universitaires à partir de la plateforme pédagogique « CLAROLINE » participe à la mise en œuvre de la pédagogie inversée et enrichit les différentes approches d'apprentissage utilisées.

La simulation en santé permet de développer la posture réflexive et la confiance en soi de l'étudiant. Chaque étudiant participera à deux séances de simulation au cours des 3 années de formation.

L'expérience issue du stage est valorisée dans plusieurs unités d'enseignement (hygiène, démarche clinique, soins de confort)

Des temps d'analyse de la pratique sont organisés à chaque retour de stage pour favoriser la posture réflexive et la construction de l'identité professionnelle.

Des séances intitulées « vécu de stage » sont effectuées par des psychologues cliniciens. Elles permettent aux étudiants d'exprimer le contenu émotionnel des situations rencontrées et de comprendre les interactions soignant-soigné. Les formateurs ne sont pas présents dans ces temps. Le vécu appartient au groupe.

L'enseignement de la démarche clinique est introduit avant le départ en stage avec un travail autour du recueil de données. Le stage concrétisera cette étape avec un recueil d'informations que les étudiants ramèneront à l'IFSI. Les étapes suivantes seront travaillées en utilisant ces informations. Ceci permettra aux étudiants de mieux percevoir l'intérêt de la structuration de la démarche et le lien avec la prise en charge de la personne soignée.

Le sens et le lien dans la mise en œuvre des unités d'enseignement sont favorisés : chaque unité d'enseignement est présentée avec l'objectif de donner aux étudiants des repères dans les contenus, de leur permettre d'identifier les attentes de l'évaluation et comprendre l'articulation entre les différentes unités d'enseignement. Les TD doivent permettre aux étudiants de repérer les notions incontournables et favoriser la mise en lien des connaissances. Des méthodes pédagogiques variées seront utilisées afin de renforcer l'appropriation des notions « cœur de métier ».

Les évaluations permettent d'évaluer l'appropriation des connaissances et leur mise en lien.

Les travaux pratiques sont positionnés au regard de l'alternance des stages pour favoriser l'appropriation de la pratique et la cohérence avec les situations de soin rencontrées en stage. Ces temps sont aussi l'occasion d'utiliser les parcours professionnels des étudiants.

Un travail de réflexion autour de l'interculturalité dans le soin est amorcé avec un temps fort par semestre : approche du concept de culture, connaissance de soi et de l'autre. Les étudiants seront aussi impliqués dans les projets Erasmus, l'animation de la semaine internationale.

Au niveau des unités d'intégration : un travail de sens autour de la démarche clinique est réalisé à l'aide de cas cliniques favorisant l'articulation des connaissances et la

mise en lien. Il s'agit d'inscrire les pratiques du soin dans une vision holistique de la personne soignée et de favoriser la réflexion sur sa propre pratique.

L'échange et le partage entre les étudiants de première année et les autres promotions sont favorisés en tenant compte des contraintes de la situation sanitaire : journée d'intégration annulée, soutien les actions de l'AEIV qui favorise le partage d'expérience (tutorat, parrainage), implication de la promotion de deuxième année dans une unité d'enseignement du semestre 2.

❖ **En stage :**

Au cours du premier stage, un bilan mi- stage est prévu avec un temps d'échanges avec le conseiller pédagogique . Cela permet une prise de recul au regard des situations rencontrées et un réajustement des objectifs d'apprentissage de l'étudiant. Les visites de stage sont organisées à compter du semestre 1 afin que chaque étudiant bénéficie d'au moins 2 visites de stage sur l'ensemble de sa formation. Ceci permet d'accompagner et de favoriser le raisonnement clinique, faire un bilan des apprentissages et entretenir les liens avec les partenaires de terrain.

En fonction des conditions sanitaires et de la possibilité d'accueil par les terrains de stage, ces visites de stage seront remplacées par un accompagnement pédagogique en visioconférence.

Les temps d'accompagnement clinique organisés en inter IFSI sont également dépendants de la situation sanitaire.

« Choisir la fonction de formateur en soins infirmiers peut s'avérer une mission délicate, car elle se décline dans l'accompagnement d'étudiants issus d'horizons distincts, sur un long chemin nourrissant la construction et l'appropriation étayant d'une identité professionnelle. »

(Collière, 1982)

3.3 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 2^e année - Promotion 2019-2022



La deuxième année s'inscrit dans la continuité du parcours amorcé en première année :

L'acquisition des bases théoriques et cliniques se renforce.

L'étudiant poursuit la construction de son identité professionnelle grâce au processus d'alternance intégrative mise en œuvre dans une dynamique réflexive.

L'étudiant développe sa capacité à prendre en soins un groupe de deux à quatre patients.

L'équipe pédagogique favorise la dynamique de groupe et encourage la solidarité entre pairs dans un contexte de crise sanitaire.

Les objectifs pédagogiques mis en œuvre en deuxième année :

Ils sont en lien avec l'ensemble des compétences et plus particulièrement avec les compétences 2 et 6 au semestre 3 et les compétences 5 et 10 au semestre 4.

Renforcer l'acquisition du raisonnement clinique, développer la capacité à accompagner la personne soignée dans son parcours de soin. Concevoir et mettre en œuvre un projet de soins personnalisé dans un contexte de pluri-professionnalité.

Les étudiants établissent une relation adaptée aux personnes en tenant compte de la situation et du contexte. Ils développent une relation adaptée aux personnes soignées et aux professionnels de santé. Ils intègrent la dimension culturelle dans les soins.

Les étudiants mettent en lien les apports théoriques des unités d'enseignement pour réaliser un recueil de données et une analyse personnalisée des besoins de santé du patient. Ils sont en capacité d'argumenter la démarche clinique et le projet de soins dans la complexité du système de santé.

Les étudiants développent leurs capacités organisationnelles et leur sens des priorités à travers la prise en charge d'un secteur ou d'un groupe de patients. Ils participent aux transmissions en équipe.

Renforcer la maîtrise des soins techniques :

Les étudiants développent l'apprentissage des actes et activités de soins notamment en lien avec les processus et les sciences infirmières étudiées. Ces enseignements portent sur les processus obstructifs, les processus inflammatoires et infectieux, les défaillances organiques et processus dégénératifs, les soins d'urgence et la pharmacologie.

Au terme de cette deuxième année, les étudiants seront en capacité de :

- effectuer sans erreur les calculs de doses en stage et à l'IFSI,
- administrer des thérapeutiques par pompe de perfusion,
- participer aux étapes de mise en œuvre de la transfusion,
- mettre en œuvre et adapter les règles d'hygiène et d'asepsie dans les soins réalisés,

Acquérir la méthodologie lors des démarches de santé publique, d'éducation thérapeutique, d'éthique, de gestion des risques et de recherche.

Les étudiants s'approprient la méthodologie des différentes démarches pour développer une posture réflexive et des capacités d'analyse.

- s'approprier la démarche de santé publique dans la perspective d'un travail d'étude de population et la mise en œuvre d'un message de prévention notamment lors du Service Sanitaire des Etudiants en Santé,
- Analyser une situation d'éthique clinique pour intégrer la démarche en lien avec les processus décisionnels ,
- comprendre la structuration d'une démarche de recherche,

- acquérir une méthode d'analyse des risques adaptée aux pratiques professionnelles,

Développer l'esprit de solidarité et l'apprentissage entre pairs,

Les étudiants développent leur capacité à :

- être solidaire au sein de leur promotion et des autres promotions,
- être à l'écoute des besoins de leurs camarades,
- partager leurs connaissances,
- entendre différents points de vue,
- poursuivre la dynamique d'échange avec l'équipe pédagogique et les intervenants
- favoriser la mixité culturelle au sein de la promotion afin que la solidarité entre les étudiants civils et militaires continue à s'exprimer.

S'adapter dans le contexte de la crise sanitaire

- Les étudiants utilisent les outils numériques et s'investissent dans les travaux en distanciel.
- Les étudiants continuent à s'inscrire dans une dynamique collective en s'appuyant sur d'autres outils et ressources.
- Les étudiants s'adaptent aux besoins sanitaires et s'inscrivent dans une posture de prévention au regard des gestes barrières

Les axes de mise en œuvre de ces objectifs :

L'utilisation des ressources issues du stage reste un aspect pédagogique prévalent pour favoriser l'appropriation des connaissances théoriques et cliniques notamment en ce qui concerne la pharmacologie, les calculs de doses, la démarche clinique et l'éthique.

Les étudiants s'approprient les contenus des Unités d'Enseignements Contributives dans le cadre d'une pédagogie intégrant le E Learning. Cette pédagogie dite inversée se construit autour de la préoccupation de la transposition didactique au cours de travaux dirigés. Ces derniers incluent des études de cas cliniques et des mises en liens des connaissances théoriques avec les pratiques infirmières.

Des temps de synthèses sont programmés afin de remobiliser les contenus des enseignements et mettre en évidence les savoirs fondamentaux.

L'enseignement de la démarche clinique est poursuivi avec l'élaboration de l'objectif global et la programmation des soins. L'étudiant interroge l'adhésion du patient au projet de soin, dans le contexte de la pluriprofessionnalité.

Une dynamique de progression est respectée au regard de la complexité des actes techniques à réaliser en salle de pratique. Un accent particulier est porté sur l'identification et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Le travail de réflexion autour de la compétence culturelle se poursuit chaque semestre, par l'exploitation de différentes opportunités pédagogiques, notamment lors des soins éducatifs et préventifs et des temps de retour de stages.

Les étudiants s'approprient la méthodologie de la démarche de santé publique dans le cadre du Service Sanitaire des Etudiants en Santé.

A partir de l'étude d'une population, les étudiants identifient un problème de santé prioritaire sur la base d'un dossier de recherche. Dans un second temps, ils réalisent des actions de prévention auprès d'une population scolaire de différents âges. Ce travail leur permet de développer une posture réflexive et des capacités d'analyse.

L'élaboration et l'animation par les étudiants d'une séquence pédagogique qu'ils conduisent auprès des étudiants de première année, favorise la mise en lien entre les connaissances théoriques et la mise en œuvre du soin.

Le partage d'expérience avec les professionnels de terrains intervenants lors des enseignements est favorisé.

Les temps de préparation de stages permettent aux étudiants de cibler leurs objectifs et de prendre en compte les ressources proposées.

Les visites de stages permettent aux étudiants d'argumenter leur positionnement professionnel et de montrer leur capacité à prendre en charge un secteur de 2 à 4 patients.

Les évaluations sont conçues de manière à repérer l'intégration des connaissances théoriques et les capacités d'analyse de l'étudiant. Elles sont adaptées aux objectifs fixés et au niveau de formation.

3.4 Les objectifs d'apprentissage et de professionnalisation, plus spécifiques, en 3^e année. Promotion 2018-2021

Les objectifs d'apprentissage visent la professionnalisation.

La 3^e année est centrée sur l'acquisition des **compétences 4 et 9** au semestre 5 et les **compétences 7 et 8** au semestre 6.

Durant cette année de formation, l'étudiant poursuit la construction de son identité professionnelle, son développement du sens des responsabilités et formalise son projet professionnel.

En fin d'année, l'étudiant aura validé l'ensemble des Unités d'Enseignement, acquis les 10 compétences du référentiel de formation et sera en capacité de réaliser les activités nécessaires à l'exercice de la profession.

Un travail de collaboration avec l'ensemble des formateurs, le documentaliste et les professionnels de terrain, permet aux étudiants de conduire leurs travaux d'analyse et de réflexion. Ces travaux sont étayés par des recueils d'expérience et des ressources documentaires.

L'analyse d'une situation relationnelle, le dossier de formalisation du projet professionnel, le dossier traitant des soins palliatifs et le travail de fin d'études, illustrent cette dynamique.

La finalité est d'amener l'étudiant à :

- développer sa capacité à transférer ses connaissances dans les nouvelles situations cliniques rencontrées,
- maîtriser le raisonnement clinique et le projet de soins infirmiers,
- prendre en charge un secteur de patients,
- construire des échanges interprofessionnels et s'inscrire dans une démarche de partenariat et de réseau,
- se questionner sur ses pratiques et intégrer une démarche d'évaluation de la qualité des soins. L'étudiant analyse et met en sens l'application des prescriptions médicales.
- adapter son mode de relation à la personne ou à un groupe de personnes en étant capable d'analyser une situation relationnelle et de conduire une relation d'aide thérapeutique.
- approfondir sa réflexion sur sa posture professionnelle en s'inscrivant dans une dynamique de questionnement.

Pour atteindre ces objectifs, les formateurs s'appuient sur une dynamique de promotion étayée par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Semestre 5

Les unités d'enseignements (UE) du semestre 5 s'articulent autour de la compétence 4 : « Mise en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique », et de la compétence 9 : « Organiser et coordonner des actions soignantes. »

La préoccupation pédagogique au cours de ce semestre est également de remobiliser et mettre en lien les connaissances fondamentales acquises sur les quatre semestres précédents. Dans l'UE 2.9.S5 « processus tumoraux », sont mobilisées des pédagogies présentes et distancielles ainsi que classiques et inversées. Pour exemples :

- des podcasts enregistrés à la faculté de Médecine de Lyon 1, dans le cadre de l'universitarisation des Unités d'Enseignements Contributives.
- des interventions pédagogiques d'infirmiers pour traiter des prises en charges spécifiques aux patients atteints de cancers.
- des études de cas cliniques en groupes restreints, qui permettent aux étudiants de remobiliser les savoirs théoriques et de faire une synthèse de leurs acquis pour en dégager le rôle infirmier.

Les enseignements théoriques de l'UE pharmacologie et thérapeutiques, sont intégralement réalisés en distanciel à partir des podcasts de l'Université Lyon 1. Néanmoins des interventions extérieures et internes sont venues étayer ces apports. Pour exemples :

- une infirmière intervient autour de la chimiothérapie anti cancéreuse et du rôle infirmier dans ces pratiques de soins.
- sont également abordées différentes prises en charge non médicamenteuses de la douleur comme l'hypnose ou la RESC...
- l'efficacité dans la réalisation des calculs de doses est un élément fondamental du projet : Les étudiants en difficulté sont identifiés et accompagnés individuellement.
- enfin, dans cette unité d'enseignement sont remobilisées toutes les classes médicamenteuses incontournables à connaître en 3^{ème} année : les anticoagulants, les corticoïdes, les AINS, les cardiogéniques, les diurétiques, les antidiabétiques.

L'UE 4.4 « thérapeutiques et contribution au diagnostic médical », est conduite en groupes restreints pour favoriser le socioconstructivisme et la réflexivité :

- L'unité d'enseignement 4 4 S 4 (Contrôle ultime prétransfusionnel) a été évaluée au début du semestre 5 du fait du confinement en fin de semestre 4. Les contenus théoriques avaient été apportés et évalués en distanciel au cours du semestre 4.

- L'UE 4.4 S5 : dans le respect des contraintes sanitaires, les TP sont maintenus avec l'intervention de professionnels de terrain. L'évaluation est maintenue en présentiel en respectant les mesures barrières.

L'UE 4.7 S5 traitant des soins palliatifs, permet :

- de conduire une réflexion sur l'accompagnement du patient en fin de vie, notamment en lien avec les enjeux éthiques. Les supports utilisés confrontent les étudiants à leurs représentations de la fin de vie. Ils prennent ainsi conscience des besoins spécifiques du patient et de son entourage.
- d'appréhender les dimensions législatives, philosophiques et culturelles en lien avec les situations de fin de vie.
- de mettre en œuvre des soins adaptés et un accompagnement personnalisé auprès de la personne soignée et de son entourage.

L'UE 4.2 S5 concernant les soins relationnels permet :

- une remobilisation des éléments de la relation d'aide,
- l'introduction à la relation d'aide thérapeutique,
- l'analyse d'une situation relationnelle. Le but est de leur permettre d'identifier les différents aspects et mécanismes de défense en jeu dans la relation soignant-soigné. Cette analyse fait l'objet d'un travail écrit et d'une soutenance devant un jury composé du conseiller pédagogique et d'un infirmier ou d'un cadre de santé.

L'UE 2.6 S5 sur les processus psychopathologiques permet aux étudiants de prendre en soin les patients dans les contextes suivants :

- Troubles du spectre autistique, Troubles du comportement, dépression chez l'enfant
- Psychodynamique et Troubles spécifiques de l'adolescence
- Clinique du passage à l'acte
- Troubles anxieux, troubles phobiques et somatoformes, réaction à un facteur de stress
- Troubles des conduites addictives
- Les Troubles des conduites alimentaires
- Les processus démentiels, troubles mnésiques, dépression du sujet âgé.

Cette UE est menée en distanciel et en présentiel, avec des intervenants de terrain : médecins psychiatres, psychologues, Infirmiers.

L'UE 3.3 S5, concernant les rôles infirmiers, l'organisation du travail et l'interprofessionnalité, ainsi que l'unité optionnelle 5.7 S5, sont construites conjointement dans le but de situer les étudiants dans une réflexion sur leur identité professionnelle en construction. L'objectif est de les mettre en capacité d'argumenter leur projet professionnel.

Les étudiants poursuivent l'apprentissage de l'anglais (UE 6.2 S5 et S6). Le choix a été fait d'associer aux deux intervenants anglophones, l'accès à une plateforme d'enseignement à distance. L'alternance entre ces deux méthodes pédagogiques optimise leur apprentissage.

L'UE d'intégration (UE 5.5 S5) est construite à la fois dans un souci de synthèse des enseignements apportés et en lien étroit avec les objectifs de stage du semestre. La finalité est d'amener les étudiants à prendre en soin un groupe de patients dans sa complexité en accompagnant et guidant chaque personne dans son parcours de soins.

Semestre 6

Les unités d'enseignements du semestre 6 sont également construites dans une perspective de cohérence avec les enseignements des semestres précédents. Le temps fort est l'initiation à la démarche de recherche.

La démarche de recherche et le travail de fin d'étude ont été anticipés dès le semestre 5 lors de temps de réflexion par petits groupes. Il se poursuit au cours du semestre 6 avec la formalisation du projet de recherche et l'écriture du TFE.

Les objectifs du travail de fin d'étude sont de permettre aux étudiants :

- de formuler une question relevant des soins infirmiers,
- d'identifier une problématique,
- de réaliser une enquête de terrain enrichie d'une recherche documentaire
- de faire l'analyse des résultats de cette enquête et de cette recherche
- de rédiger l'abstract du travail de fin d'étude en anglais.

Les étudiants peuvent ainsi explorer un champ professionnel infirmier et s'initier à la méthodologie de la recherche. Cette réflexion personnelle contribue à la construction de leur identité professionnelle. Ils sont accompagnés dans cette démarche par le documentaliste, des professionnels de santé et leur Conseiller Pédagogique.

L'UE 4.8 S5 centrée sur « la qualité des soins et l'évaluation des pratiques » permet aux étudiants d'intégrer l'importance de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP). Les étudiants réalisent une démarche d'analyse d'une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne soignée.

Ils sont ainsi préparés à la mise en œuvre de ces actions d'analyse et d'EPP sur le terrain.

Depuis 2017, les étudiants de 3^{ème} année bénéficient de la méthode pédagogique de la simulation en santé. (cf. annexe V : Projet : « Simulation en santé »)

L'utilisation de cette méthode pédagogique permet aux étudiants :

- d'acquérir et de renforcer des connaissances et des habiletés cliniques,
- de développer leur réflexivité dans un contexte socio constructiviste,
- d'améliorer la confiance en soi et l'autonomie.

24 étudiants de 3^{ème} année ont la possibilité de suivre l'enseignement de la RESC niveau I (Résonance Energétique par Stimulation Cutanée).

C'est une méthode innovante dans le domaine de la prise en charge non médicamenteuse des douleurs aiguës ou chroniques, ainsi que des phénomènes émotionnels liés à la maladie ou au « mal être ».

Au terme de cet enseignement de 6 jours et d'un examen théorique et pratique, les étudiants obtiendront la validation du 1^{er} Niveau de la RESC. Une attestation leur sera remise par l'Institut de Formation de la RESC (cf. annexe VI : Projet « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »).

4 L'individualisation des parcours

4.1 Le suivi individuel

L'accompagnement individuel

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individualisé, sur les 3 années, avec le même conseiller pédagogique (cadre formateur de l'IFSI), lors de rencontres individuelles, formalisées ou demandées par l'un ou l'autre des acteurs.

Pour le formateur, il s'agit d'accompagner l'étudiant dans son parcours de formation avec une dynamique de progression, de favoriser une démarche réflexive, d'identifier des processus d'apprentissage, de permettre à l'étudiant de se situer et d'être acteur de sa formation, de faciliter l'émergence d'une identité professionnelle, et de construire son projet professionnel.

Pour ce faire le formateur s'appuie :

- sur des supports de suivi individuel mesurant le parcours de l'étudiant en formation et sur le port folio,
- sur les temps d'« analyse de la pratique » effectués au retour de chaque période de stage.

Il l'accompagne dans la réalisation du travail de recherche et dans l'élaboration d'un dossier en lien avec l'analyse d'une situation relationnelle, ainsi que dans le choix des stages au regard de l'acquisition des compétences.

Une place importante est laissée à l'accompagnement individuel en respectant la temporalité de chaque étudiant.

Ce suivi nécessite l'instauration d'une relation suffisamment sécurisante afin d'accompagner l'étudiant dans son questionnement et son cheminement.

4.2 Les bilans individuels

Ils ont lieu à la fin de chaque semestre avant la réunion de la Commission d'Attribution des Crédits

Il doit permettre à l'étudiant :

- de mesurer ses acquis par rapport aux objectifs des enseignements dispensés,
- de définir des objectifs de progression pour le semestre suivant,
- de formuler des souhaits de stages au regard de son cursus, des obligations liées à la législation, et des éléments contenus dans le port folio,

- de faire le point sur son projet professionnel.

L'appréciation portée sur le livret scolaire prend en compte :

- les résultats obtenus lors des validations des UE et des stages,
- l'implication et la progression au cours de sa formation.

4.3 L'élaboration de parcours de stage individualisés

Les parcours de stage sont élaborés par les référents d'année et/ou référents de stage de l'année concernée et la coordonnatrice des stages. Ils prennent en compte, le plus possible, les souhaits des étudiants, les impératifs en termes de typologie et de discipline, les objectifs d'apprentissage restant à atteindre et plus spécifiquement le projet professionnel des étudiants en 2^{ème} et 3^{ème} année. Ces éléments sont mis en adéquation chaque fois que possible avec les ressources proposées par les stages de façon à accompagner au mieux l'étudiant dans sa progression.

Lorsque cela s'avère nécessaire pour un étudiant, des objectifs spécifiques sont adressés aux terrains.

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage de nuit durant leur 2^{ème} ou 3^{ème} année de formation. Un projet d'encadrement de stage de nuit a été élaboré avec plusieurs terrains de manière à proposer à l'étudiant un stage de qualité.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent élaborer un projet de stage à l'étranger. Un référentiel « stages à l'étranger » présente les différentes modalités à respecter pour la réalisation de ce projet.

Chaque étudiant présente son projet devant la commission « stages à l'étranger » composée de la directrice, des adjoints et de formateurs. Tous les étudiants concernés par un départ écoutent les projets de leurs collègues. Les projets sont présentés **à l'Instance Compétente dans les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI)** pour validation.

4.4 Le suivi des étudiants en difficulté sur le plan de l'apprentissage

Les étudiants en difficulté sont repérés au niveau des différentes évaluations théoriques et/ou cliniques. Des contrats de progression sont mis en place permettant l'analyse des situations spécifiques avec des objectifs individualisés et le balisage du parcours.

Des temps de réajustement leur sont proposés afin de retravailler en petits groupes les problèmes identifiés (ex : calcul de dose, transfusion, démarche clinique, prise de notes,...). La démarche de réajustement leur permet de travailler à partir de l'analyse de leur difficulté afin de personnaliser la réponse à amener.

Les difficultés peuvent aussi porter sur l'intégration du cadre de la formation et de la profession (absentéisme, difficultés en stage, ...). Pour ces étudiants, des rencontres sur les lieux de stage sont organisées, des objectifs spécifiques sont mis en place (récupération d'heures, définition d'objectifs de progression...).

4.5 Le suivi des étudiants en difficultés socioéconomiques

Une attention particulière est portée à ces étudiants avec un temps d'écoute et la mise en place de procédures d'urgence pour certains (demande « fond aide d'urgence », orientation vers des établissements proposant des allocations d'étude).

4.6 Le suivi des étudiants au parcours spécifique

Ces étudiants bénéficient d'un parcours de formation aménagé soit parce qu'ils sont en mutation d'autres IFSI soit qu'ils réintègrent en cours d'année ou qu'ils redoublent. Les médecins étrangers relèvent d'un accompagnement spécifique, qui vise à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice infirmier, et la posture attendue.

Suite au groupe de travail réalisé sur la gestion des parcours différenciés, un contrat pédagogique est élaboré pour chaque étudiant. Il tient compte de la spécificité du parcours de l'étudiant. Le contrat est ensuite validé par la directrice et des bilans réguliers sont réalisés entre le Conseiller Pédagogique et un référent d'année

Ces temps d'accompagnement pédagogique permettent à l'étudiant de s'inscrire dans une pédagogie participative et différenciée.

4.7 Les rencontres des référents d'année avec la directrice

Depuis le début de l'année scolaire 2018/2019, une réunion « référents » est programmée mensuellement. Sont présents les référents de promotion, la directrice et les deux coordonnatrices (stages et pédagogique). Ces rencontres permettent d'évoquer à la fois des situations d'étudiants, d'avoir une vision globale du fonctionnement de chaque promotion et d'harmoniser les pratiques.

Dans chaque promotion sont identifiés (en plus des référents de promotion), des référents sur différentes thématiques (stage, absence, EPPA, etc...).

4.8 Les rencontres informelles entre les étudiants et les référents d'année

Chaque étudiant a la possibilité de demander des conseils ou d'aborder certaines difficultés avec les référents d'année. Le référent d'année en lien avec le conseiller pédagogique de l'étudiant essaye de l'orienter dans ses choix ou ses décisions au regard de son cursus.

Certaines situations individuelles peuvent néanmoins s'exprimer plus facilement par la gestion groupale. Dans ce contexte, les étudiants représentants de promotion ont un rôle important.

5 La planification de l'alternance intégrative

Le référentiel de formation instaure une alternance intégrative entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations professionnelles, la mobilisation de ces connaissances et savoir-faire dans des situations de soins, et, s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

L'alternance intégrative consiste en la mise en lien et en la mise en sens du métier infirmier. Elle passe par :

5.1 Le développement d'une réflexion professionnelle prenant en compte le vécu des patients

Depuis la première année, des thèmes de réflexion (en lien avec les expériences de stage des étudiants) alimentent différents enseignements :

- l'intimité (soins infirmiers en gynécologie-obstétrique),
- la maladie chronique (soins infirmiers en cardiologie-diabétologie, soins infirmiers en psychiatrie),
- le handicap (soins infirmiers en neurologie, urologie-néphrologie),
- la mort (soins infirmiers auprès des personnes âgées),
- les soins palliatifs (soins infirmiers en hématologie-cancérologie),
- le soin auprès de l'enfant (soins infirmiers en pédiatrie),
- le soin sous contrainte (soins infirmiers en psychiatrie),
- le refus de soins (soins infirmiers en psychiatrie).

Ces travaux de réflexion permettent aux étudiants de partir de situations vécues en stage pour les analyser et les enrichir avec les apports théoriques amenés par les formateurs et les professionnels travaillant en unités de soins.

5.2 Le développement d'une démarche réflexive à travers les cas cliniques

Les méthodes pédagogiques de l'Institut de Formation des Soins Infirmiers Le Vinatier se veulent actives, mobilisant l'étudiant dans une démarche d'apprentissage qui favorise :

- une démarche réflexive permettant une prise de décision argumentée,
- le développement de sa capacité d'analyse critique des modes d'interventions en soins.

Pour cela, elles utilisent des moyens permettant :

- l'approche inductive (étude de cas cliniques en cascade et de dossiers de soins),
- l'analyse des pratiques professionnelles rencontrée en stages,
- la dynamique de groupe (travaux dirigés, travaux pratiques, ...),
- la créativité des étudiants (exposés, fabrication de supports, **courts métrages**,...),
- l'implication des étudiants (auto évaluation, bilan des unités d'enseignement, groupes échange, bilans, ...).

5.3 Les temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles » et « vécu de stage »

Pour le semestre 1, stage de 5 semaines, un retour à mi-stage sera réalisé pour permettre aux étudiants d'échanger sur ce premier temps.

Un temps « retour de stage, avec analyse des pratiques professionnelles »

L'accompagnement à l'analyse des pratiques relève d'un choix de l'IFSI du Vinatier. Il découle des valeurs professionnelles de l'équipe pédagogique, notamment

- la responsabilité des Conseillers Pédagogiques à proposer ou non la validation des stages à la CAC (Commission d'Attribution des Crédits).
- Le souci de personnalisation du suivi pédagogique des étudiants

Un temps d'analyse de pratique est organisé à chaque retour de stage. Ce temps s'inscrit dans le cadre de l'alternance intégrative, et favorise la construction des compétences, de l'identité professionnelle et de la posture réflexive de chaque étudiant dans une organisation de type socioconstructivisme.

Les objectifs sont pour l'étudiant :

- Identifier l'écart entre le travail prescrit et le travail réel, à travers l'analyse de situations professionnelles où il pourra expliciter ses choix et décisions d'action, ses buts, ses valeurs...
- Identifier les ressources qu'il a mobilisées et comment il les a articulées

Un temps « vécu de stage » est effectué à chaque retour de stage par les psychologues. Il permet aux étudiants d'exprimer le contenu émotionnel de situations qui les ont interpellés. Ce temps permet aussi aux étudiants d'approfondir leur réflexion et de comprendre les interactions soignant/soigné. Aucun formateur n'est présent. Ce qui s'y déroule appartient au groupe.

Pour les étudiants revenant de stage à l'étranger en humanitaire, un temps de débriefing à chaud avec les formateurs membres du groupe « stages à l'étranger » est prévu au retour de stages. Si cela est nécessaire s'y rajoute un temps de rencontre avec un psychologue...

5.4 La place des professionnels dans les enseignements

Parallèlement pour se projeter dans une vie professionnelle, d'anciens étudiants diplômés de l'IFSI du Vinatier interviennent pour parler de leurs pratiques professionnelles dans le cadre des unités d'enseignement.

En 2013, pour la 1ère année, des Travaux Pratiques ont été confiés à des Infirmières, à travers un cadre très précis (rencontre préalable, préparation des TP avec les formateurs...). Ce partenariat s'est poursuivi.

5.5 Le lien avec les terrains de stage

Un lien continu est construit avec les équipes soignantes.

Il permet aux formateurs, lors de la préparation des unités d'enseignement, de valider les contenus afin d'être en adéquation avec les pratiques actuelles, de recueillir des données pour pouvoir faire travailler les étudiants à partir de dossier de patients. Ce lien permet d'inscrire la formation dans le contexte et les problématiques actuelles de la santé.

Parallèlement, les formateurs référents de périmètre de stages assurent un travail de collaboration avec les terrains.

Chaque année, trois commissions de stages permettent de réunir à l'IFSI plus d'une centaine de professionnels de terrain, l'équipe de direction de l'IFSI, les formateurs référents d'année, afin d'échanger sur le partenariat et l'encadrement en stage. Ces séquences sont très appréciées par les professionnels de terrain et par l'équipe pédagogique.

6 Les stages

6.1 Stages

Dans le cadre du référentiel de formation, les étudiants réalisent des stages dans quatre types de stage : soins de courte durée, soins en santé mentale et en psychiatrie, soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation, soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Afin d'optimiser les offres de stages des établissements hospitaliers lyonnais, une collaboration Inter-IFSI existe depuis plusieurs années. Elle permet une répartition des stages en fonction des quotas d'étudiants et la possibilité pour chaque IFSI d'offrir à ses étudiants davantage de stages variés et qualifiants.

6.2 Stages à l'étranger

Des étudiants maîtrisant la langue allemande ont la possibilité de réaliser un stage en maison de retraite en Allemagne au cours du semestre 2 en collaboration avec le Comité de jumelage Bron- Grinna.

Les étudiants peuvent effectuer un stage à l'étranger à partir du semestre 4.

Pour l'année 2021, compte-tenu du contexte sanitaire les projets de stage à l'étranger sont suspendus et reportés en 2022 pour les étudiants 2^e A actuels. Deux projets validés en 2020 et non réalisés jusqu'à présents (Erasmus en Espagne et stage au Maroc) seront réexaminés en début d'année pour un départ en stage en mai.

Au retour de stage, les étudiants partagent leur expérience avec l'ensemble de leurs camarades de formation lors d'un forum « stages à l'étranger » organisé sur une ½ journée.

L'IFSI le Vinatier bénéficie de la charte Erasmus + depuis 2014. Le partenariat Erasmus permet à **l'étudiant sortant** de découvrir un nouveau système de santé, de développer sa posture réflexive à partir de la découverte et de l'observation de pratiques professionnelles différentes.

L'étudiant entrant a l'opportunité de découvrir le système de santé français et la prise en charge spécifique des personnes soignées. Il est mis en relation avec les étudiants de l'IFSI. Des rencontres au sein de ce dernier permettent des échanges fructueux entre étudiants. Pour 2021, 6 demandes de mobilité entrantes ont été déposées (finlandaise, italienne et belge).

Tous ces échanges participent au développement de la compétence culturelle au sein de l'IFSI.

Dans le cadre du programme Erasmus +, des mobilités de **formateurs** à des International week avec un temps d'enseignement se développent. D'autres mobilités sont l'occasion de découvrir l'organisation de la formation des étudiants infirmiers et les spécificités de la prise en charge des patients dans les pays européens.

Notre 2eme « International week » devrait avoir lieu au printemps 2021.

La finalité de cette « International week » est de s'enrichir des organisations et pratiques de soins de nos collègues européens.

Au cours de cette semaine dédiée, nos partenaires européens seront invités à l'IFSI afin de :

- Intervenir auprès de nos étudiants, en lien avec les préoccupations soignantes actuelles (soins auprès de la personne âgée, soins à domicile, soins post-chirurgie...)
- Permettre une réflexion européenne commune sur des problématiques de formation entre formateurs
- Réaliser une découverte culturelle

Cette semaine permet de renforcer les liens avec nos partenaires européens, de croiser les regards.

7 Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil

7.1 Finalités

Les stages constituent au sein de la formation un temps d'apprentissage privilégié d'une pratique professionnelle.

7.2 Les principes généraux

Ces stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extrahospitalier dans les structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

L'enseignement clinique doit être assuré par du personnel diplômé qui prépare progressivement les étudiants aux responsabilités qu'impliquent les soins infirmiers.

L'organisation des stages relève de la compétence des IFSI en collaboration avec les responsables des structures d'accueil.

Principes de l'alternance « *L'alternance est d'abord une façon d'apprendre, qui privilégie le vécu de l'expérience dans la construction du savoir, d'où une alternance efficace quand la personne fait le lien entre les activités pratiques et leur formalisation en classe* » (Bachelard Paul - Professeur à l'université Européenne de formation)

La pédagogie repose sur une **alternance intégrative** (Robertson G) c'est-à-dire : « *l'organisation systématique d'une articulation entre les « situations de travail » qui sont en amont de la formation et les « situations de formation* » ».

La pédagogie de l'alternance passe par l'établissement d'une charte d'encadrement entre la structure d'accueil et l'IFSI partenaire. Elle formalise les engagements des 2 parties dans l'encadrement des étudiants.

Modalités pédagogiques

L'enseignement clinique des étudiants infirmiers s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Selon la directive européenne 2005-36 :

« *L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation d'infirmier par lequel le candidat infirmier apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un*

individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins infirmiers globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises » (Directive Européenne sur la reconnaissance des qualifications – JOCE du 30.9.2005).

Les stages sont à la fois des lieux d'intégration des connaissances construites par l'étudiant et des lieux d'acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe et par l'utilisation des savoirs dans la résolution des situations. L'étudiant construit ses compétences en travaillant avec les professionnels. Il inscrit dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à progresser en termes de professionnalisation et à définir des objectifs de progression.

Accompagnement clinique

La mise en place du référentiel de formation actuel a placé la pratique réflexive au cœur du développement des compétences infirmières et du dispositif de formation. Il s'agit pour l'équipe pédagogique d'accompagner les étudiants sur le chemin de la professionnalisation même lorsqu'ils sont en stage.

Les IFSI Lyonnais ont alors élaboré un projet commun d'alternance intégrative, projet identifié sous le terme « **d'accompagnement clinique inter IFSI** ».

La mise en œuvre de ce projet s'articule autour de :

- la mise en œuvre inter-IFSI d'un projet d'accompagnement de la réflexivité des étudiants, conduit par les formateurs de chaque institut et qui rassemblent sur les mêmes lieux de stage tous les étudiants présents, quels que soient l'année de formation ou l'IFSI d'appartenance. La présence du tuteur ou maître de stage est un facteur d'enrichissement.
- La mise en œuvre d'un comité de suivi inter IFSI de « l'accompagnement clinique » qui organise et évalue le dispositif d'accompagnement clinique inter-IFSI. Celui-ci est réajusté chaque année.

« L'accompagnement clinique » permet à l'étudiant de :

- développer sa capacité réflexive, en s'exprimant sur des situations vécues ou des faits
- partager une réflexion clinique infirmière entre étudiants (toute année confondue) et professionnels paramédicaux sur le lieu de stage
- favoriser l'analyse compréhensive des pratiques et des prises en charge.

Pour l'étudiant, il s'agit d'une posture apprenante à partir d'un moment réflexif, formatif, sans autocensure ni jugement. Ce n'est pas un contrôle de connaissance ni un travail sur une démarche clinique.

Visite de stage

Afin d'avoir un regard croisé (celui des professionnels et celui des formateurs) sur le positionnement et sur les compétences de l'étudiant en situation de soins, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers Le Vinatier, en collaboration avec des professionnels de terrain, a souhaité mettre en place un temps de « visite de stage » pour ses étudiants. Ces « visites de stage » sont prévues sur les temps d'accompagnement clinique Intra-IFSI. Chaque étudiant en bénéficie au moins deux fois au cours des 3 années de formation, et plus en cas de besoin pour l'étudiant. Cette visite de stage est complémentaire de « l'accompagnement clinique » organisé en inter-IFSI.

-En 1^{re} et 2^e année, l'étudiant présente à un formateur de l'IFSI et à un professionnel une démarche clinique, le projet de prise en charge, puis il peut réaliser les soins concernant ce patient.

-En 3^e année, l'étudiant présente et argumente la programmation des soins sur l'ensemble des patients qu'il a en charge, et effectue des soins.

Dans tous les cas, le formateur réalise un bilan des apprentissages sur le stage avec le tuteur ou le maître de stage en présence de l'étudiant.

La visite de stage permet à l'étudiant de :

- mobiliser ses connaissances,
- se questionner sur la pertinence du projet de soins présenté,
- situer les différents professionnels intervenant auprès du patient
- développer sa posture réflexive et sa capacité d'auto-évaluation
- développer des capacités de synthèse et d'argumentation dans le cadre de la prise en charge d'un groupe de patients

La visite de stage permet au formateur :

- d'accompagner l'étudiant dans son apprentissage, la mise en lien et la compréhension des situations cliniques
- d'avoir un regard croisé sur la professionnalisation de l'étudiant

7.3 Les objectifs de stage

Les objectifs de stage tiennent compte à la fois des ressources des stages, des besoins des étudiants en rapport avec l'étape de leur cursus de formation, et des demandes individuelles des étudiants.

Des objectifs institutionnels sont élaborés selon la discipline de stage. L'étudiant doit ensuite les mettre en corrélation avec ses propres objectifs et les objectifs liés aux spécificités du terrain de stage.

Le stage doit permettre aux étudiants :

- d'acquérir des connaissances,
- d'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels,
- d'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles,
- de centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité.
- de prendre progressivement des initiatives et des responsabilités,
- de reconnaître ses émotions et les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose,
- de mesurer ses acquisitions dans chacune des compétences,
- de confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celle de professionnels et d'autres étudiants.

Les objectifs à atteindre pour chaque étudiant sont formalisés:

- dans le référentiel de compétences et le référentiel de formation, connus des professionnels qui guident les étudiants,
- dans le portfolio que l'étudiant présentera dès le premier jour du stage et qu'il devra remplir avec le tuteur, ou le maître de stage, ou le professionnel de proximité, tout au long du déroulé du stage.

Les objectifs de stage sont négociés avec le lieu du stage à partir des ressources de celui-ci. Ils sont rédigés et inscrits dans le portfolio de l'étudiant.

7.4 Les responsables de l'encadrement

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage (le cadre), d'un tuteur de stage (il favorise le parcours professionnalisant de l'étudiant) et d'un professionnel de proximité au quotidien. Ces trois fonctions peuvent être exercées par la même personne pour des raisons d'organisation ou dans le cas d'équipes d'encadrement restreintes. Ainsi, toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier.

Le formateur de l'IFSI référent de stage

Les IFSI désignent un formateur référent pour chacun des périmètres de stages, les étudiants concernés sont informés de la venue du formateur référent du stage. Il peut s'agir d'un formateur appartenant à un autre IFSI.

Le formateur référent est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure.

Pendant la durée des stages, le formateur de l'IFSI référent du stage organise, en lien avec le tuteur et le maître de stage, soit sur les lieux de stage, soit en IFSI, des regroupements des étudiants d'une demi-journée sur 5 semaines de stages. Ces regroupements entre les étudiants, les formateurs et les professionnels permettent de réaliser des analyses de la pratique professionnelle.

7.5 Responsabilités des terrains de stage

Pour être qualifié, chaque lieu de stage doit :

- établir une charte d'encadrement avec l'IFSI partenaire,
- établir un livret d'accueil et d'encadrement spécifique à chaque lieu de stage,
- signer une convention de stage. Celle-ci est tripartite, elle est signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

L'IFSI propose depuis 3 ans une formation continue « Tutorat ». Cette formation vise à accompagner tout tuteur ou professionnel intéressé à réfléchir sur la posture d'accompagnement de l'étudiant infirmier et plus particulièrement sur la posture de tuteur de stage. Quatre sessions de formation ont lieu à l'IFSI. Ces formations se réalisent également sur site.

7.6 Évaluation des compétences en stage

Le bilan intermédiaire : Il est écrit, obligatoire et réalisé par le tuteur dans le cadre d'un entretien avec l'étudiant. Un document spécifique à compléter se trouve dans le portfolio. Il permet d'évaluer l'atteinte des objectifs de l'étudiant au regard du niveau de compétence attendu dans son cursus.

Le portfolio de l'étudiant est un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers.

L'acquisition des éléments de chaque compétence et des activités techniques est progressive, chaque étudiant peut avancer à son rythme, à condition de répondre aux exigences minimales portées dans l'arrêté de formation.

Chaque semestre le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant réalise le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite

de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le portfolio.

Rôle du conseiller pédagogique dans l'attribution des crédits européens des stages :

Le conseiller pédagogique, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio, échange avec l'étudiant sur les compétences acquises, l'analyse de situation et l'autoévaluation du stage. Il propose à la Commission d'Attribution des Crédits (article 59 de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié par l'arrêté du 02/08/ 2011 et par l'arrêté du 26/07/2013, par l'arrêté du 26 septembre 2014, par l'arrêté du 18/05/2017, celui du 17/04/2018 et celui du 13/12/2018) la validation ou non du stage.

Les ECTS correspondant au stage sont attribués dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes (article 57 de l'arrêté du 31/07/2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier, modifié par l'arrêté du 02/08/ 2011 et par l'arrêté du 26/07/2013.)

1° Avoir réalisé la totalité du stage, la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu, dans la limite de la franchise autorisée par la réglementation ;

2° Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées.

En cas de non validation d'un stage, l'étudiant effectue un nouveau stage, sur proposition de la commission d'attribution des crédits, dont les modalités sont proposées par l'équipe pédagogique.

En cas de non présentation au Diplôme d'Etat au jury du mois de juillet, si l'étudiant n'a pas obtenu 150 ECTS aux 5 premiers semestres, l'IFSI le Vinatier rend obligatoire (pour les étudiants ayant validé tous leurs stages, mais n'ayant pas validé une ou plusieurs UE théoriques), un stage support de 5 semaines minimum, avant la présentation à une session ultérieure du DEI, dans une discipline en lien avec l'UE à rattraper (Exemple : stage en oncologie, si l'UE à rattraper est celle concernant « les processus tumoraux »).

L'objectif de ce stage support est double :

- Permettre à l'étudiant de développer les compétences associées à l'UE à rattraper.
- Ne pas interrompre pendant plusieurs mois (entre les 2 jurys du DEI), l'apprentissage des compétences cliniques indispensables aux étudiants pour leur futur exercice professionnel.

8 Les prestations offertes à la vie étudiante

Le partenariat avec le service de santé au travail du CH Vinatier :

Durant leur scolarité, les étudiants pourront bénéficier, ponctuellement, et exclusivement à la demande de l'IFSI, d'une consultation dans le service des prestations du service santé au travail du C.H « Le Vinatier », à l'exception des étudiants militaires (qui sont pris en charge par le service de santé des armées).

Le service de santé au travail du C.H « Le Vinatier » assure une visite médicale de suivi au cours de la 2^{ème} année .

Le partenariat avec le centre de documentation :

Les étudiants ont la possibilité de travailler au centre de documentation, de consulter et d'emprunter des documents. Ils bénéficient d'un accompagnement de qualité assuré par la documentaliste.

Par ailleurs, outre les Prestations CROUS et régionales, les prestations offertes aux étudiants sont :

- une salle informatique équipée de 25 ordinateurs permettant aux étudiants de consulter les bases de données, les cours mis en ligne et de réaliser les travaux demandés,
- la mise à disposition des contenus : après accord des intervenants extérieurs et formateurs, les contenus des cours sont mis à disposition des étudiants sur support informatisé. Les étudiants ont accès, au titre du partenariat avec l'université LYON 1, à la plateforme CLAROLINE.
- l'affichage des plannings est effectué sur un tableau mural au minimum 15 jours à l'avance, mais aussi sont intégrés sur CLAROLINE
- une présentation des stages est disponible sur support informatique (pathologies et soins prévalents dans chaque structure ou unité).
- un espace de convivialité a été créé en 2020 à l'intérieur du bâtiment 203. Il offre un espace de détente et de restauration aux étudiants (3 frigos + 3 micro-ondes + 1 lave-vaisselle). Cet espace de convivialité s'étend sur l'extérieur avec la mise en place d'une zone détente protégée par un voile d'ombrage.

- L'accès au self : ils ont accès avec leur carte (qui est individuelle). Cette carte leur permet aussi d'avoir accès au CH Le Vinatier (portillons fermés pour raisons de sécurité)
- l'AEIV (Association des Etudiants Infirmiers du Vinatier) est animée par les étudiants des différentes promotions. On constate une implication de plus en plus importante de ce bureau au sein de la vie étudiante.
- au même titre que les salariés, les étudiants bénéficient des prestations proposées par l'ACSV (Association Culturelle et Sportive du Vinatier). Parallèlement, l'université Lyon 1 propose l'accès à ses structures sportives à nos étudiants.
- un grand parc offrant un environnement exceptionnel,
- une section de la vie étudiante est mise en place. Sont présents : la directrice de l'IFSI, les 6 étudiants délégués de promotion, des représentants de l'équipe pédagogique et administrative. Cet organe consultatif se réunit au moins une fois par an et traite des sujets relatifs à la vie étudiante.
- A la demande de la FESIL ou de la FNESI, l'IFSI met régulièrement gratuitement une salle de cours ou l'amphithéâtre à disposition de ces associations.

9 Les indicateurs d'évaluation du projet

9.1 Evaluation de la formation

Les évaluations théoriques sont élaborées par l'équipe pédagogique ; les modalités sont validées par l'ICOGI. Ces évaluations visent les connaissances incontournables au travers d'une réflexion en lien avec les différentes UE.

La qualité des soins, la sécurité des patients et une réflexion sur les niveaux de risques encourus sont prioritairement évalués.

A chaque fin de semestre est effectué un bilan par les étudiants et les formateurs des différents enseignements, à la fois sur le fond et la forme. Ce bilan permet d'effectuer des réajustements sur les contenus et est transmis aux formateurs référents des unités d'enseignement l'année scolaire suivante.

9.2 Evaluation du projet

Auprès des étudiants

Un groupe échange est organisé chaque fin de trimestre entre les étudiants, les formateurs et la directrice. Il permet d'évaluer l'inscription des étudiants dans le projet et de réajuster ce dernier au fur et à mesure des besoins. Le rôle des étudiants représentants de promotion est particulièrement important pour préparer ces temps de rencontres et faire part des questions qui préoccupent l'ensemble des étudiants à la fois sur les contenus et la vie à l'IFSI.

Réunions d'équipe

Des temps de réunions d'équipe, par promotion, sont régulièrement animés par les référents d'année. Ils permettent de réfléchir autour de la cohérence du projet d'année, d'organiser le déroulement des enseignements, de suivre les acquisitions des étudiants.

Mensuellement, une réunion institutionnelle réunit l'équipe pédagogique, l'équipe de direction, l'équipe administrative, la documentaliste et la technicienne multimedia (recrutée en septembre 2019). Ces réunions favorisent, outre les échanges, des temps de travail au service de la formation et déterminés à partir de l'évaluation de la mise en œuvre du projet (travail sur enseignement clinique, suivi pédagogique ; ...).

Des réunions pédagogiques sont programmées en fin d'année scolaire, au mois de juillet.

L'Instance Compétente dans les Orientations Générales de l'Institut

Lors de la réunion de cette instance, le projet pédagogique est présenté, pour validation. Il est accompagné du **projet de formation** de l'année pour chaque promotion. Celui-ci décline la mise en œuvre du projet pédagogique, en fonction du parcours des étudiants.

Auprès des intervenants et des professionnels

Un bilan est fait régulièrement avec les intervenants et lors des commissions de stage, les professionnels sont sollicités pour donner leurs opinions, en lien avec la mise en œuvre du projet de formation.

TABLE DES ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

- Annexe I :** **Planning prévisionnel de la formation 2020-2021**
- Annexe II :** **Contrat pédagogique individuel**
- Annexe III :** **Projet « Calcul de doses »**
- Annexe IV :** **Fiche métier : Infirmier(ère) en soins généraux**
- Annexe V :** **Projet : « Simulation en santé »**
- Annexe VI :** **Projet : « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »**
- Annexe VII :** **Publications de l'équipe : « Erasmus +, un programme dynamique et ouvert » et « S'initier à la démarche de recherche en IFSI »**

Commenté [DM2]: Publication décembre 2019-Janvier 2020
« Une semaine internationale à l'IFSI »

ANNEXE I

aoû t	sept-20				oct-20				nov-20				déc-20				janv-21				févr-21				mars-21				avr-21				mai-21				juin-21				juil-21				aoû t			
du	du				du				du				du				du				du				du				du																			
31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	
au	au				au				au				au				au				au				au																							
4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	5	12	19	26	2	9	16	23	30	8	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	
	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	STAGE S 1				E	E	E	E	E	E	E	E	STAGE S 2				E	E	E	E	STAGE S 2															
2 ^e ANNEE																																																
aoû t	sept-20				oct-20				nov-20				déc-20				janv-21				févr-21				mars-21				avr-21				mai-21				juin-21				juil-21				aoû t			
du	du				du				du				du				du				du				du				du																			
31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	
au	au				au				au				au				au				au				au																							
4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	5	12	19	26	2	9	16	23	30	8	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	
	E	E	E	E	STAGE S 3				E	E	E	E	E	E	E	E	STAGE S 3				E	E	E	E	E	E	E	E	STAGE S 4				STAGE S 4				E	E	E	E								
3 ^e ANNEE																																																
aoû t	sept-20				oct-20				nov-20				déc-20				janv-21				févr-21				mars-21				avr-21				mai-21				juin-21				juil-21				aoû t			
du	du				du				du				du				du				du				du				du																			
31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	
au	au				au				au				au				au				au				au																							
4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	5	12	19	26	2	9	16	23	30	8	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	
	STAGE S 5				E	E	E	E	STAGE S 5				E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	STAGE S 6				STAGE S 6				STAGE S 6															

ANNEXE II : Contrat pédagogique individuel

CONTRAT PEDAGOGIQUE INDIVIDUEL

NOM DE L'ETUDIANT :

NOM DU CP :

Année considérée :

Statut de l'étudiant :

Synthèse du parcours de l'étudiant :

Listing des UE, stages à effectuer et / ou à valider (préciser), pour l'année en cours :

Semestre 1	
UE	Stage

Semestre 2	
UE	Stage

Date :

Signatures Etudiant

Directrice

CP

ANNEXE III : Projet « Calcul de doses »

Mise en œuvre des actions à visée thérapeutiques

« Analyse des mises en œuvre des prescriptions »

JUILLET 2019

IFSI Le Vinatier

IFSI LE VINATIER

INTRODUCTION

Dans l'exercice de leur fonction, les infirmiers sont appelés à effectuer des calculs, à utiliser des règles de mathématiques. Ces règles doivent être maîtrisées car l'exactitude des doses de médicaments administrés aux patients en dépend.

Au cours de leur formation en soins infirmiers, les étudiants vont être amenés à maîtriser les calculs de dosage. Pour se faire, un enseignement transversal est envisagé de façon progressive sur les trois années de formation. Cet enseignement est couplé à un suivi pédagogique. Ce dernier vise à aider, au plus près, les étudiants en difficulté.

FINALITE

Chaque étudiant sera capable, en s'appuyant sur ses connaissances en pharmacologie et son analyse de réaliser des calculs de doses et de débits sans erreur, afin d'appliquer rigoureusement les thérapeutiques prescrites lors de la prise en charge de chaque patient.

A la fin de la formation, l'étudiant validera les différents critères en lien avec la compétence 4 : « Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique »

ORGANISATION GENERALE

Le projet de l'enseignement est construit dans une approche transversale, les UE dans lesquels les calculs de doses sont évalués sont :

- Semestre 1 UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques
- Semestre 2 UE 4.4 : thérapeutiques et contributions au diagnostic médical
- Semestre 3 UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques
- Semestre 4 UE 4 3 : soins d'urgences
- Semestre 5 UE 2.11: pharmacologie et thérapeutiques

Les connaissances thérapeutiques, les calculs de doses et de débits seront mobilisés dans les différentes UE lors de l'exploitation des cas cliniques.

L'enseignement est dispensé par les différents formateurs de l'équipe pédagogique.

Un formateur par année est responsable du suivi des résultats de calcul de doses des étudiants. Il travaille en collaboration active avec les référents de promotion et les conseillers pédagogiques des étudiants. Il identifie les étudiants en difficulté dans l'objectif de mettre en place une aide individualisée tant à l'IFSI que sur les terrains de stage (cf. chapitre « suivi des étudiants à l'IFSI et en stage »)

OBJECTIFS PAR SEMESTRE

- Tout au long des semestres, les enseignements visent aussi à développer l'esprit critique de l'étudiant.

A l'issue du semestre 1

L'étudiant :

- identifie le circuit du médicament et le rôle infirmier lors de l'administration des thérapeutiques
- repère les éléments incontournables de la prescription médicale
- identifie les risques et les dangers liés à l'administration des thérapeutiques
- Repère les différents conditionnements
- connaît les ions et les solutés les plus couramment utilisés,
- comprend les notions suivantes : les dilutions, les concentrations, les conversions
- maîtrise les quatre opérations de base, les équations à une inconnue
- s'interroge sur le résultat obtenu et vérifie avec une calculatrice le cas échéant
- est capable de réaliser sans erreur des calculs de dilutions simples, de concentrations et de débit de perfusions en gouttes /minute.
- prend conscience de la responsabilité professionnelle infirmière dans la mise en œuvre des thérapeutiques.

A l'issue du semestre 2

L'étudiant :

- renforce les acquisitions du semestre 1
- développe son esprit critique au travers d'exercices en lien avec la jurisprudence
- développe sa posture infirmière au regard de l'administration des thérapeutiques
- est capable de préparer une injection et/ou une perfusion selon les critères de qualité et de sécurité

A l'issue du semestre 3

L'étudiant:

- effectue des préparations et des calculs de débits sur divers dispositifs médicaux actuels (PSE, infuseurs, pompe à perfusion, dispositifs pré-remplis)
- repère les spécificités de l'administration médicamenteuse chez l'enfant et la personne âgée
- effectue des calculs de doses lors de l'administration de thérapeutiques en pédiatrie
- réalise une programmation des thérapeutiques prescrites, en cohérence avec l'organisation des soins du patient
- vérifie la justesse de la PM et repère les anomalies manifestes

A l'issue du semestre 4

IFSI LE VINATIER

L'étudiant :

- réalise des calculs de bolus
- est en capacité de comprendre et mettre en œuvre un protocole complexe
- calcule le débit d'une transfusion sanguine
- acquiert une méthode d'analyse des risques en lien avec l'administration de thérapeutiques ou d'une transfusion sanguine
- repère les spécificités de l'administration médicamenteuse dans le cadre de l'urgence

A l'issue du semestre 5

L'étudiant:

- remobilise les acquis antérieurs
- met en œuvre un protocole de chimiothérapie

A l'issue du semestre 6

L'étudiant sait mettre en œuvre des prescriptions médicales et la surveillance appropriée. Il s'inscrit dans une démarche d'évaluation de la qualité des soins.

MODALITES D'EVALUATION

- La répartition des points pour une copie notée sur 20 points est la suivante :

Unités 2.11 soit :

- un exercice 4 points ou 0
- deux exercices avec 2 points ou 0 pour chaque exercice

Unités en lien avec les processus : 2 points ou 0

- La question doit être obligatoirement traitée. Toute non réponse entraîne moins 4 ou moins 2 points le cas échéant.
- L'étudiant dans sa réponse doit faire apparaître son raisonnement et inclure la mise en œuvre. Ces éléments attendus figurent dans les consignes données aux étudiants pour la question calcul de dose.
- Utilisation de la calculatrice :

Remarque : lors de l'évaluation de l'UE 4.4, S2 évaluée par un calcul de dose en situation simulée, l'étudiant est autorisé à vérifier ses calculs avec la calculatrice devant le formateur. Cf. Annexe 4

A partir du semestre 1, la calculatrice est autorisée

La calculatrice sera basique, le téléphone portable est interdit. En cas d'oubli, l'emprunt à un camarade d'une calculatrice est interdit. L'étudiant fera le calcul manuellement.

Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation du calcul de dose

Semestre	Unités d'enseignement	Modalités d'évaluation
1	UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques	<i>Conversion, calcul de dosage, calcul débit d'une perfusion gouttes/mn, concentration 4 points sur 20 3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>
2	UE 4.4 : thérapeutiques et contributions au diagnostic médical	Calcul de dose en situation simulée. <i>Cf. Annexe 4</i> Critères d'évaluation : rigueur du raisonnement, exactitude des résultats <i>Calcul de débit en gouttes/mn d'une perfusion suivi de la préparation de l'injection</i> <i>Note sur 20 points</i>
3	UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques	calcul de dosage + calcul de débit gouttes/mn et en ml/h <i>4 points sur 20 3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>
4	UE 4.3 : soins d'urgence	calcul de dosage + calcul de débit gouttes/mn et en ml/h <i>4 points sur 20 3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>
5	UE 2.11 : pharmacologie et thérapeutiques	calcul de dosage + calcul de débit gouttes/mn et en ml/h

		<i>4 points sur 20</i> <i>3 ou 4 questions de calculs (1 ou 2 points ou 0)</i>
--	--	---

SUIVI DES ETUDIANTS

- Le calcul de doses **peut** apparaitre dans l'appréciation de fin d'année comme objectif de progression. C'est un point de vigilance parmi d'autres.
- Le formateur référent du calcul de dose et les référents de promotion ont un outil de suivi des résultats. Cet outil est identique aux 3 promotions (un débat est demandé à l'équipe : fichier Excel commun avec un onglet propre à chaque promo, ou non. /+ choix de l'arborescence).
- Les erreurs sont identifiées sur la grille de correction de la copie et dans l'outil de suivi de l'étudiant de la manière suivante :
 - erreur calcul numérique : C
 - raisonnement : R
 - calcul non réalisé : NR
- Un temps de réajustement, par semestre, est organisé par le formateur « responsable calcul de dose ».
Il est obligatoire pour les étudiants ayant fait une ou plusieurs erreurs de raisonnement, facultatifs pour les autres étudiants.

SUIVI PAR LE CONSEILLER PEDAGOGIQUE

- Le conseiller pédagogique consulte chaque semestre l'outil de suivi. Il prend en compte les critères et les appréciations en lien avec la compétence 4 dans le document intitulé « synthèse des acquisitions des compétences en stage »
Il peut organiser un suivi individuel le cas échéant.
- Suite aux résultats lors des différentes évaluations portant sur le calcul de doses, le conseiller pédagogique peut décider d'objectifs spécifiques pour un étudiant en difficulté notamment une fiche de suivi calcul de doses que l'étudiant réalisera en stage.
- Scanner sur WIN IFSI par le CP, la fiche de suivi CDD réalisé en stage.

ANNEXE IV : Fiche métier Infirmier(ère) en soins généraux



LE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

« Une aide à la décision pour chacun d'entre nous »



Infirmier(ère) en soins généraux

Famille :	Soins
Sous-famille :	Soins infirmiers
Code FPT :	07D25
Code Rome :	J1506
Code métier :	05C10

Information générale

Définition :

Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé
Contribuer à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.
Intervenir dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

Autres appellations :

Infirmier
IDE

Spécificité :

Stomathérapie
Psychiatrie
Prévention - éducation
Santé au travail
Oncologie
Soins palliatifs
Dialyse
Hygiène

Prérequis :

Diplôme d'état d'infirmier

Activités

- Accueil, encadrement et accompagnement pédagogique de personnes (agents, d'étudiants, stagiaires, etc.)
- Assistance technique pour la réalisation des soins, spécifique au domaine d'activité
- Conseil et éducation thérapeutiques, relatifs à son domaine d'activité
- Conseil pédagogique auprès des personnels / utilisateurs / usagers dans son domaine
- Élaboration du projet de soins et du plan du traitement du patient, de la personne
- Gestion des stocks de produits, de matériels, dans son domaine (saisie, suivi, contrôle, relance commandes)
- Identification, recensement des besoins et des attentes des patients, spécifiques à son domaine
- Réalisation d'études, de travaux de synthèse, relatifs à son domaine d'activité
- Réalisation de soins spécifiques à son domaine d'intervention
- Rédaction et mise à jour du dossier patient, dans son domaine d'activité
- Surveillance de l'état de santé des personnes (patients, enfants, etc.), dans son domaine d'intervention

Savoir-Faire



LE RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

« Une aide à la décision pour chacun d'entre nous »

- Analyser / évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Conduire un entretien d'aide
- Éduquer, conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet de soins
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence
- Identifier / analyser des situations d'urgence spécifiques à son domaine de compétence et définir les actions
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives

► Connaissances

Description	Degré	Formacode
Communication et relation d'aide	Connaissances détaillées	44021
Droit des patients	Connaissances générales	43415
Gestes et postures- manutention	Connaissances générales	43491
Gestion du stress	Connaissances générales	15097
Hygiène hospitalière	Connaissances détaillées	
Médicales générales et/ ou scientifiques en fonction du domaine d'activité	Connaissances détaillées	
Méthodes de recherche en soins	Connaissances détaillées	43001
Méthodologie d'analyse de situation	Connaissances détaillées	14254
Soins	Connaissances approfondies	

Connaissances détaillées :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériels, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un /deux ans.

Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

► Informations complémentaires

Relations professionnelles les plus fréquentes :

- Médecin et autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées
- services prestataires dans l'institution pour assurer le fonctionnement des unités de soins
- infirmiers d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées
- travailleurs sociaux pour améliorer la prise en charge de personnes soignées
- instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires

Etudes préparant au métier et diplôme(s) :

Infirmier(ère) en soins généraux - Page 2/3
Ministère de la santé et des sports - Direction générale de l'offre de soins



LE RÉPERTOIRE DES **MÉTIERS**
DE LA **FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE**
« Une aide à la décision pour chacun d'entre nous »

3 années d'études post baccalauréat, après épreuves de sélection dans un institut de formation en soins infirmiers agréé
Possibilité d'envisager ces études en promotion professionnelle après sélection.
Diplôme d'état d'infirmier

Correspondances statutaires éventuelles :

Infirmier

Proximité de métier - Passerelles courtes :

Cadre de santé d'unité de soins
Formateur(trice) en soins

Proximité de métier - Passerelles longues :

Métiers du soin
Directeur(trice) des soins
Cadre de santé de pôle

Tendances d'évolution du métier - Les facteurs clés à moyen terme :

Développement des réseaux de soins
Développement des logiciels informatiques dédiés
Évaluation des pratiques professionnelles et développement des démarches qualité et de sécurité sanitaire
Transfert de compétences, pratiques avancées
Développement de la traçabilité à toutes les étapes de la prise en charge pour assurer la continuité des soins et répondre à des enquêtes judiciaires
Augmentation des pathologies chroniques et des soins de longue durée
Renforcement de la lutte contre les infections nosocomiales

Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences :

Renforcement du partenariat avec les autres intervenants hospitaliers et extra-hospitaliers dans la prise en charge des patients
Connaissance et utilisation de logiciels pour assurer la traçabilité
Développement de protocoles de recherche technique et paraclinique
Redéfinition des missions, des procédures de prise en charge et des responsabilités entre médecins et paramédicaux
Renforcement des outils de traçabilité en particulier informatiques
Développement des compétences en accompagnement et en clinique infirmière
Développement des compétences en hygiène hospitalière

ANNEXE V : Projet : « Simulation en santé »

Projet simulation en santé IFSI le Vinatier
--

1) Le contexte selon les recommandations de l'HAS

L'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DE renforce la place de la simulation en santé comme méthode pédagogique active et innovante basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive, permettant in fine, d'améliorer la prise en charge clinique des patients.

2) Définition

La simulation correspond à : « l'utilisation d'un matériel comme un mannequin ou un simulateur procédural, d'une réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin. Le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes, des plus simples aux plus complexes, soit individuellement soit en équipe de professionnels. La simulation repose sur un principe éthique : « jamais sur le patient la première fois ».

« La simulation est une méthode d'enseignement de savoir-faire et d'habiletés utilisés dans des tâches pour lesquelles un enseignement direct s'avère impossible pour des raisons déontologiques (sécurité et sûreté), économiques (coût du matériel) ou techniques (très faible probabilité d'occurrence des incidents ou accidents). L'objectif est de permettre à l'opérateur d'apprendre à reproduire de la façon la plus réaliste et fidèle les comportements attendus »

Béguin P, Weill-Fassina A. (1997). *La simulation en ergonomie: connaitre, agir et interagir*. Toulouse, Octares ed

3) La finalité

La simulation en santé permet aux étudiants de développer leur identité professionnelle. Elle assure également une meilleure efficacité dans les soins avec un gage de sécurité et de qualité.

4) Les objectifs

L'utilisation de cette méthode pédagogique permet aux étudiants :

- D'acquérir et de renforcer des connaissances et des habiletés cliniques
- De développer leur réflexivité dans un contexte socio constructiviste
- D'améliorer la confiance en soi et l'autonomie

5) Les critères de qualité de la simulation en santé

- Authenticité et fidélité des situations d'apprentissage
- Importance du réalisme des situations au niveau de l'environnement, de l'architecture et du contexte psychologique
- Interactions constantes entre l'action et la réflexion sur l'action

6) la simulation en santé à l'IFSI le Vinatier : Les choix pédagogiques

- La simulation en santé ne servira en aucun cas à une évaluation certificative.
- L'équipe pédagogique a fait le choix de mettre en place la simulation en santé avec un « patient standardisé » afin d'ouvrir le champ à des situations aussi bien techniques que relationnelles.

- Aucun élément lié à la séance de simulation en santé et au débriefing ne sera transmis aux référents pédagogiques d'année et au conseiller pédagogique des étudiants.
- L'utilisation de la vidéo et le droit à l'image feront l'objet d'un chapitre du règlement intérieur. Les enregistrements seront supprimés à la fin de chaque séance. Au cours d'une séance, tout visionnage à l'initiative du formateur nécessitera au préalable l'accord des étudiants participants.
- Nous prévoyons chaque année de faire participer 144 étudiants par an dès le semestre 2. Cela permet à chaque étudiant de passer au moins une fois en tant que participant et deux fois en tant qu'observateur durant son cursus de formation.
- Les séances de simulation en santé sont incluses dans les unités d'intégration.
- Les séances de simulation en santé sont planifiées par demi-journées et si possible en simultané sur les 2 salles.
- Les étudiants, par groupe de 6, sont extraits des enseignements pour une séance de 4 h. Ils passent par binôme sur une situation et sont à 2 reprises observateurs. Les référents d'année effectuent la traçabilité des participations aux scénarios.
- L'animation est effectuée par un binôme de formateurs. Ils gèrent la technique et le suivi du scénario. Ils sont facilitateurs et gèrent les aléas afin d'atteindre les objectifs posés.

7) Les étapes : la séquence en pratique

Elle se décompose en 3 phases adaptées du modèle de Dieckmann :

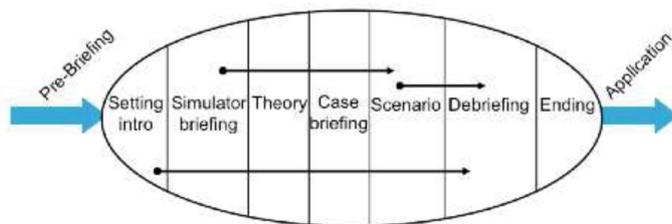


Figure 1: The simulation setting with its different, connected phases. Not all phases need to be present [e.g. theory input], one could also consider breaks as own phases, and some phases might be repeated (e.g. several scenarios in one course) (Adapted from Dieckmann 2009).

7.1) Le pré briefing

- Représentations des participants sur la simulation en santé

7.2) La séquence :

- **7.2.1) phase de setting intro** dont l'objectif est de créer un environnement rassurant permettant aux étudiants d'entrer et s'impliquer de manière active dans le scénario = Présentation du concept et des objectifs de la simulation en santé ainsi que du déroulé de la séance.
- **7.2.2) phase de briefing :**

- Présentation du matériel, de l'environnement,
- Présentation du cas clinique
- **7.2.3) la séquence de simulation :** déroulement du scénario et réalisation de l'activité
- **7.2.4) Le débriefing :** phase de description et d'analyse de la pratique
 - Réactions / émotions, ressentis
 - Description des faits
 - Analyse
- **7.2.5) Fin de la session et phase de synthèse :** mise en évidence des connaissances acquises et transposables

7.3) la phase d'application en situation réelle

8) La posture des intervenants

La posture des étudiants

Les étudiants sont participants et observateurs. Ils s'engagent à ne rien divulguer des scénarios, à respecter les principes de bienveillance et de non jugement vis-à-vis de leurs collègues.

En tant que participants, il est essentiel que les étudiants agissent de manière naturelle en fonction de leurs ressources et de leurs compétences. **La simulation n'est pas un jeu de rôle et l'étudiant ne doit pas être un acteur.**

La posture du formateur

Le formateur est un facilitateur et un superviseur.

En tant que facilitateur, il est bienveillant et sécurisant afin de permettre aux étudiants d'entrer dans la situation. Lors du débriefing, il aide l'étudiant à analyser sa pratique en favorisant l'émergence de son raisonnement et des connaissances qui ont soutenu son action et la mise à jour de ses compétences.

En tant que superviseur, Il est garant du respect des bonnes pratiques dans la réalisation de la séquence et du contrat passé avec les étudiants.

La posture du patient standardisé

Le patient standardisé ne peut être ni un formateur de l'équipe, ni un étudiant en cours de formation. C'est un professionnel du soin qui a une bonne connaissance des situations dans lesquelles il s'investit. Il respecte un scénario pré établi. Le patient standardisé peut être sollicité lors du débriefing par les formateurs pour exprimer son ressenti en tant que personne soignée

9) L'organisation

Pour une organisation plus efficace tant dans la gestion des salles et la disponibilité des formateurs et permettant de faire passer un maximum d'étudiants, une semaine de simulation a été planifiée pour chaque promotion 1^o, 2^o et 3^o année.

10) Les ressources

Le matériel

- 2 salles de simulation en santé : « chambre type d'un patient en unité conventionnelle »
- 2 salles de visionnage et débriefing pouvant accueillir jusqu'à 25 étudiants

Les formateurs

- Trois formateurs ont suivi la formation de formateur en simulation au CENSIM (centre d'enseignement par simulation de Chambéry).
- Une partie de l'équipe pédagogique a reçu une formation de simulation en santé de 14h par l'organisme FORMATION PARTENAIRES
- Les nouveaux formateurs sont formés par les référents du groupe simulation.
- 144 étudiants répartis sur les 3 années sont formés selon cette méthode. Chaque équivalent temps plein formateur consacre 3 à 4 demi-journée par an à l'animation des séances de simulation en santé.

Les scénarios

L'IFSI le Vinatier bénéficie d'un fond de scénarii travaillés en équipe pédagogique. Régulièrement de nouveaux sont créés en fonction des besoins de formation.

ANNEXE VI : Projet : « Introduction de la RESC dans le programme infirmier »

PROJET D'INTRODUCTION DE LA RESC DANS LE PROGRAMME INFIRMIER
Etudiants en 3^{ème} année / semestre 6
N.RIVOLLET – J.REGNIER

INTRODUCTION et DEFINITION

La RESC (Résonance Energétique par Stimulation Cutanée) a fait son apparition dans les pratiques soignantes il y a une vingtaine d'année dans la région PACA. Elle est une méthode innovante, notamment dans le domaine de la prise en charge :

- des douleurs aiguës ou chroniques
- et de la gestion des phénomènes émotionnels liés à la maladie ou au « mal être ».

Elle utilise conjointement 2 approches théoriques :

- Le principe des lois physiques de l'océanographie (propagation des ondes dans les liquides),
- Et l'approche théorique de la Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC)

La Resc est une « *approche originale non invasive basée sur :*

- *une écoute digitale au niveau des points des méridiens énergétiques,*
- *et l'action à distance par stimulation superficielle douce, le contact-écoute, qui induit l'émission d'ondes de résonance. »³*

INTERETS

L'intérêt de cette nouvelle pratique soignante pour nos étudiants ainsi que pour les personnes soignées est quadruple :

- ✚ Pour la qualité des soins :

Cette pratique de soins permet aux infirmiers :

- d'approfondir leur « rôle propre », et de développer l'initiative individuelle vis-à-vis du patient, sans remettre en question ni le traitement en cours, ni l'organisation du travail.
- de s'inscrire dans la dynamique récente du développement des pratiques de soins non médicamenteuses

- ✚ Pour les personnes soignées âgées :

Compte tenu des besoins actuels et futurs dans le domaine de la gériatrie, il est pertinent :

- d'approfondir la prise en charge des personnes âgées dans le programme infirmier, car le module gériatrie/ gérontologie a disparu du référentiel de 2009
- de développer la prise en charge des personnes âgées démentes, et plus particulièrement des CAP (*Comportements d'Agitation Pathologique*)

³ Patrick Fouchier – Site de la Resc : resc.fr (consulté le 18/09/2017)

✚ Pour les étudiants :

Nous avons pu observer un réel intérêt pour cette approche soignante. Celle-ci participe au souhait et à l'intention exprimée de chacun d'entre eux d'être bien traitant. Ce projet leur permettra de suivre en 3^{ème} année, le 1^{er} niveau de la Resc et d'obtenir un diplôme délivré par l'Institut de Formation de la Resc. Ils auront ainsi une attractivité plus importante dans un contexte d'offre d'emploi restreint.

✚ Pour les employeurs :

Ces dernières années, la pratique de la Resc s'est rapidement développée dans le bassin Rhône-Alpin. Recruter de jeunes professionnels infirmiers déjà formés au 1^{er} niveau de la Resc est particulièrement intéressant pour:

- la qualité des soins,
- le gain de temps
- et l'économie engendrée par cette formation de 6 jours déjà réalisée

LA FORMATION RESC

Cette formation est accessible à tout personnel soignant.

Elle est répartie en trois niveaux de 6 jours :

- **Un 1er niveau indépendant (42 heures)** permet d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de mettre en œuvre le « *protocole de base* ».
- Les 2^{ème} et 3^{ème} niveaux sont indissociables; ils sont accessibles après validation du niveau précédent.
 - Le deuxième niveau permet de travailler sur la personnalisation du *protocole de base* à des situations cliniques spécifiques
 - Le troisième niveau permet d'approfondir les prises en charge dans chaque type de pathologie.

Cette formation est sanctionnée par un mémoire décrivant un cas clinique ou une étude. Il permet l'obtention du diplôme « d'Echo Energéticien » qui permettra d'exercer cette technique.

Des stages de perfectionnement sont proposés ensuite par l'Institut de Formation de la Resc (Toulon: Solliès-Pont): le crânien, la tri répartition, Pédiatrie/Maternité...

HISTORIQUE DU PROJET A L'IFSI du VINATIER

Lors d'un congrès sur les pratiques soignantes en gériatrie, 2 formatrices ont découvert la RESC et son intérêt dans les soins.

De ce fait, depuis 2013, 5 formatrices ont suivi l'enseignement de la Resc. Marie-France Huguet (ancienne directrice) a également suivi cet enseignement, avec pour objectif de repérer l'intérêt de l'enseignement de la Resc dans la formation infirmière, et de mesurer l'engagement et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

- 2 formatrices ont validé leur mémoire, ont obtenu le diplôme « d'Echo Energéticien », ont suivi la formation des formateurs Resc et plusieurs stages de perfectionnement.
- 2 formatrices ont le niveau 3 et vont présenter leur mémoire prochainement
- 1 formatrice est en formation niveau 3

Dès janvier 2014, au regard de l'intérêt prouvé de la Resc, un enseignement transversal a débuté auprès des étudiants en 1^{ère} et 2^{ème} année de formation, sur la prise en charge non médicamenteuse de la douleur.

Dans un souci d'ouverture, les étudiants infirmiers ont été sensibilisés à deux pratiques de soins novatrices et complémentaires, la RESC et la « Philosophie de l'Humanité ». Ces techniques permettent aux infirmières de développer des espaces de relation privilégiée permettant l'accompagnement et l'écoute du patient.

INTRODUCTION DE LA RESC en 3^{ème} ANNEE :

Ces années d'apprentissage de la Resc ont confirmé l'intérêt, pour l'équipe pédagogique, d'offrir cette opportunité aux étudiants en fin de cursus.

Former un groupe d'étudiants au niveau 1 en proposant la formation de 42 heures en semestre 6 sur le mode du volontariat.

Ce projet a été réalisé pour la 1^{ère} fois en avril/mai/juin 2018 auprès de la promotion 2015-2018.

Etudiants concernés :

2 groupes de 12 et 13 étudiants ont été formés par les 2 formatrices habilitées par l'Institut de Formation de la Resc.

Formatrices concernées :

Les 2 formatrices « *Echo-Energéticien* » ayant suivi un cycle de formation Niveau 1 en septembre/octobre/novembre 2017 et avril 2018 avec 2 formateurs différents agréés par l'Institut de Formation de la RESC.

Elles pourront être rejointes par les autres formatrices dès que celles-ci auront validé leurs formations

Organisation pédagogique de l'enseignement en semestre 6 (promotion 2015-2018):

- Lors des 5 semaines à l'IFSI (février/mars 2018): 2 premières journées de formation :
 - dans le module optionnel (UE 5.7.S6) : 10 heures
 - dans l'Unité d'Intégration (UE 5.6.S6) : 4 heures
- Lors des 10 semaines du stage préprofessionnel de Mai/juin :
 - 4 jours soit 28 heures : 2 x 2 journées de formation

Le détachement des étudiants pour participer à cette formation se fera sur les mêmes modalités que :

- la Formation Militaire des Infirmiers de Réserve (FMIR) : 5 jours
- ou la participation des étudiants aux exercices d'EXOSAN / Plan Blanc : 1 journée

CALENDRIER DE VALIDATION DU PROJET :

- ✚ 28 juin 2017 : Présentation du projet au Conseil Pédagogique pour avis ; les membres du conseil pédagogique ont émis un avis favorable.
- ✚ Juin/juillet 2017 : Ecriture de la convention de partenariat entre l'Institut de la Resc et l'IFSI du Vinatier.
- ✚ Septembre / Octobre 2017 : Signature de la convention de partenariat par Madame Marie-France Huguet et Monsieur Patrick Fouchier le 30 septembre 2017.
- ✚ Validation définitive du projet lors du conseil pédagogique du 8 novembre 2017
- ✚ Mise en place de la formation en 2018 (semestre 6)

- ✚ Organisation de la formation pour la promotion 2016-2019 :
 - **1^{er} temps de formation** : 8 et 9 avril 2019 (sur temps IFSI)
 - **2^{ème} temps de formation** 16 et 17 mai 2019 (sur le 1^{er} temps du stage préprofessionnel)
 - Début juin 2019 : rendu d'un dossier « *Travail écrit d'Analyse d'une pratique professionnelle* ». Ce dossier comprendra :
 - La description d'un Protocole de Base réalisé auprès d'une personne en dehors du stage (présentation sur la « fiche RESC de recueil d'évaluation des patients » / fascicule premier niveau RESC)
 - L'analyse de cette séance au regard des critères de qualité d'un soin infirmier
 - **3^{ème} temps de formation** : 20 et 21 juin 2019 (sur le 2^{ème} temps du stage préprofessionnel). L'évaluation pour l'obtention du niveau 1 aura lieu le 21 juin 2019